

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES
Option : ECONOMIE MONETAIRE ET BANCAIRE (EMB)
L'INTITULE DU MEMOIRE

**LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE ET LA FORMATION
DU TAUX DE CHANGE DU DINAR : ENQUETE AUPRES DES
OPERATEURS FORMELS ET INFORMELS DE
LA COMMUNE DE BEJAÏA**

Préparé par :

- M^{lle} TEBBANE Amanda
- M^{lle} TERCHOUN Cherifa Lyza

Dirigé par :

- D^r GANA Brahim

Date de soutenance : 03/07/2019

Jury :

Président : M^{me} BENAHMED K.

Examineur : M^{me} ASSOUL D.

Rapporteur : D^r GANA B.

Année universitaire : 2018/ 2019

INTRODUCTION

GENERALE

CONCLUSION

GENERALE

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

SOMMAIRE

**TABLE
DES
MATIERES**

ANNEXES

CHAPITRE I

**LES CONCEPTS ET FONDEMENTS
THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE**

CHAPITRE II

LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

CHAPITRE III

**ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU
NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAÏA :
APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE**

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à ma chère mère adorée ;

A mes grandes sœurs SABEHA, AMINA et KAOUTHER pour leur soutien, leur compréhension et leur aide précieuse ;

Ainsi qu'à mes beaux frères HICHEM et HOCINE et mes neveux RACIM et ADALINE ;

Je le dédie surtout à la mémoire de mon défunt père EL-HADI qui m'avait toujours encouragé à persévérer et ne jamais abandonner, que dieu l'accueille dans son vaste paradis ;

À toute ma famille ;

À mon amie CHERIFA LYZA ;

Ainsi qu'à tous mes amis de la promotion EMB.

AMANDA

Dédicaces

Je dédie ce mémoire

*À mes chers parents pour leur patience, leur amour, et leur soutien
inconditionnel ;*

À ma petite sœur ANAIS ;

À toute ma famille ;

À mon amie AMANDA ;

À mes amies SIHEM, NAOUEL, FATIMA, MOUNA et FOUZIA.

Sans oublier tous mes camarades de la section EMB.

CHERIFA LYZA

Remerciements

Nous remercions tout d'abord le bon dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la santé et la volonté pour mené à terme ce travail.

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur GANA Brahim, notre encadreur et enseignant pour sa patience et ses précieux conseils pour l'élaboration de notre mémoire de fin d'étude.

Nous remercions également les membres du jury qui prendront la peine d'examiner notre travail.

Toute notre sincère gratitude à ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à finalise ce présent travail.

Liste des abréviations

ABC: Arab Banking Corporation.

AGB : Gulf Bank Algeria.

BADR : Banque d'Agriculture et de Développement Rural.

BDL : Banque de Développement Local.

BEA : Banque Extérieure d'Algérie.

BNA : Banque Nationale d'Algérie.

BRI : Banque des Règlements Internationaux.

CAD : Canadian dollar.

CHF : Franc Suisse.

CPA : Crédit Populaire d'Algérie.

DA : Dinar Algérien.

DAB : Distributeur Automatique de Billets.

EUR : Euro.

FMI : Fonds Monétaire International.

GBP : Great Britain Pounds.

JPY : Yen Japonais.

PPA : Parité du Pouvoir d'Achat.

PTIC : Parité des Taux d'Intérêt Couverte.

PTINC : Parité des Taux d'Intérêt Non Couverte.

SMI : Système Monétaire International.

TPTI : Théorie de la Parité des Taux d'Intérêt.

USD : United States Dollar.

YUAN : Yuan chinois.

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Les concepts et fondements théoriques du marché de change	
Section 01 : Revue de la littérature sur le marché de change.....	04
Section 02 : Généralités sur le taux de change.....	10
Chapitre II : Le marché algérien de la devise	
Section 01 : Les étapes historiques de la politique de change en Algérie.....	18
Section 02 : Les marchés de change en Algérie.....	24
Chapitre III : Analyse du marché de la devise au niveau de la commune de Béjaïa, approche par questionnaire	
Section 01 : Méthodologie et présentation de l'enquête par questionnaire.....	35
Section 02 : Analyse des résultats du questionnaire.....	36
Conclusion générale.....	54
Références bibliographiques.....	57
Annexes	59
Table des matières.....	69

Liste des tableaux

-Tableau N°01 : La composition du panier de devises de référence

-Tableau N° 02: Taux de change officiel en Algérie de 1970 à 1987.

-Tableau N°03 : Taux de change officiel en Algérie de 1989 à 1994.

-Tableau N°04 : Evolution du cours de change officiel du dinar algérien de 1995 à 2014..

-Tableau N°05 : Evolution du cours de change officiel du dinar algérien de 2014 à nos jours.

-Tableau N° 06 Cours du change parallèle EUR/DA de 2010 à 2019.

Tableau N°07: Noms des banques de l'échantillon étudié

Liste des figures

- Figure N° 01** : Le statut de la banque.
- Figure N° 02** : L'expérience des opérateurs dans l'activité de change.
- Figure N° 03** : Les devises échangées par les banques.
- Figure N° 04** : La fréquence moyenne des opérations de change par jour.
- Figure N° 05** : Période de réalisation d'opération de change.
- Figure N° 06** : Les sources des devises de la banque.
- **Figure N° 07** : La destination des devises de la banque.
- Figure N° 08**: Le moyen de règlement des transactions effectuées.
- Figure N° 09** : Le lieu où effectuent les opérateurs l'activité de change.
- Figure N° 10** : L'expérience des opérateurs dans l'activité de change.
- Figure N° 11** : Les devises échangées sur le marché parallèle.
- Figure N° 12** : La fréquence moyenne des opérations réalisées par jour.
- Figure N° 13** : Les périodes marquées par le plus d'opérations.
- **Figure N° 14** : La provenance des devises (source).
- **Figure N° 15** : La destination des devises.
- **Figure N° 16** : Le mode de règlement des transactions effectuées.

Liste des graphes

- Graphe N° 01** : Ecart du cours DA/EUR entre le marché officiel et le marché parallèle de 2010 à 2019

« Les médias mentionnent les taux de change tous les jours, ou presque : l'euro s'apprécie contre le dollar, le yen est fragilisé par la crise de l'économie japonaise, le real brésilien est attaqué par la spéculation et perd 40% de sa valeur en quelques jours, le yuan chinois risque d'être dévalué, ce qui pourrait créer une nouvelle crise de change en Asie... Rarement variable économique n'a eu une telle valeur symbolique et n'a autant attiré l'attention. Son importance stratégique vient de ce que, mesurant les prix des monnaies nationales les unes par rapport aux autres, le taux de change est au centre des relations entre pays »¹.

Le développement des échanges de biens et de services ainsi que des marchés des capitaux et des services financiers entre les pays du monde a poussé les Hommes à établir une monnaie de transaction, et ce depuis plusieurs siècles. En effet, l'importateur est censé avoir déjà la contre partie du montant importé en devise étrangère pour pouvoir payer l'exportateur, ceci oblige les pays à convertir leur monnaie nationale contre une autre, cette conversion s'établit sur le marché des changes en fonction du taux de change.

Afin de réaliser le bon déroulement des échanges internationaux, un ensemble de règles, de mécanismes et d'institutions, organisent et contrôlent les échanges monétaires entre les pays, c'est à ce moment là qu'est instauré ce qu'on appelle le Système Monétaire Internationale (SMI).

Il a profondément évolué, et a connu le passage d'un système de change fixe allant de l'étalon or, le change-or en 1946 et le système de BrettonWoods vers le système de flottements généralisés des monnaies en 1973 initié par le FMI.

Cette évolution s'est accentuée du fait de la mondialisation du XXème siècle et la globalisation financière associée à la libéralisation financière constituant une mutation majeure et induisant à la création d'un marché planétaire des capitaux.

Le taux de change qui est la quantité de monnaie nécessaire pour acquérir une unité d'une monnaie différente, représente justement l'instrument indispensable pour effectuer ces échanges internationaux.

Il influence fortement la situation macroéconomique globale dans les pays à travers le monde surtout les pays à petite économie ouverte. La dynamique des taux de change a un rôle

¹PLIHON D.(2001), *les taux de change*, 3^{ème} édition LA DECOUVERTE, collection REPÈRES, Paris, P3.

important en tant que moyen de transmission et mécanisme de la politique monétaire comme celle de l'Algérie.

L'Algérie comme tous les pays en développement, a adopté depuis la création de sa monnaie en 1964 plusieurs politiques de change qui ne cessent de basculer entre ouverture et fermeture, elles peuvent être regroupées en deux étapes distinctes l'une de l'autre, une première période caractérisée par la fixité des changes, c'est-à-dire, durant laquelle l'économie est planifiée et dirigée centralement, et une seconde période de flottement dirigé avec l'introduction des mécanismes de marché. Cette transition est faite dans le but d'améliorer sa compétitivité extérieure et stimuler la production nationale afin de réaliser l'équilibre macroéconomique interne et externe.

Par ailleurs, le "gel" des mécanismes d'allocation optimale des ressources, la manipulation du système de prix dans une logique administrative a eu pour effet de provoquer un éclatement progressif, mais inexorable, de l'espace économique en un "marché" officiel et un marché parallèle minant. Ainsi, le marché de la devise se distingue par l'existence d'un dualisme financier important en Algérie, en effet le marché officiel coexiste avec le marché parallèle, le secteur formel est rattaché à celui de l'informel en matière de financement.

Ce marché parallèle n'a pas d'existence officielle et légale et devient très important voire prédominant. L'Algérie n'ayant pas une monnaie forte, il y a souvent un grand écart entre le taux officiel et le taux parallèle, ce dernier est souvent tiré à la hausse.

A cet égard, la problématique de cette étude s'articule sur la question centrale suivante :

Quelles sont les spécificités et les principaux aspects du marché algérien de la devise en général et dans le cas de la commune de Béjaïa en particulier ?

Ce faisant, cette question de recherche sera abordée à travers les questions spécifiques que voici :

- Quelles pourraient être les causes de l'apparition de la sphère informelle du marché algérien de la devise ?
- Quelles sont les raisons d'existence des marges entre les taux de change parallèles et officiels ?
- Quels sont les mécanismes de fonctionnement du marché formel et informel de la devise ?

Pour parvenir à notre objectif, nous tenterons de guider ce mémoire par les hypothèses suivantes :

- Les fondamentaux de l'économie par limitation des devises échangées est à l'origine de l'émergence du marché parallèle ;
- La loi de l'offre et de la demande détermine la valeur du dinar sur le marché de la devise ;
- La facilité d'accès aux devises par le marché parallèle est la raison de son développement.

Pour répondre à notre problématique, nous allons adopter une méthodologie qui repose sur deux démarches, la première est une revue de littérature théorique sur le sujet (ouvrages, mémoires, documents électroniques, sites internet, rapports de la Banque d'Algérie) , pour la deuxième démarche, nous avons opté pour une approche qualitative basée sur une enquête sur le terrain à travers des questionnaires diffusés sur un échantillon d'opérateurs exerçant leurs activités au niveau de la wilaya de Bejaïa.

Le premier chapitre qui s'intitule "Les concepts et fondements théoriques du marché de change" sera consacré à un cadre conceptuel des marchés de change et du taux de change. Il sert essentiellement à mettre en exergue les principaux concepts clés de l'analyse. Le deuxième chapitre intitulé "Le marché algérien de la devise" a pour objet d'étudier le développement du marché de change algérien ainsi que son évolution. Quant au dernier chapitre, il s'intitule "Analyse du marché de la devise au niveau de la commune de Béjaïa : approche par questionnaire ", il aura pour but de présenter l'approche méthodologique et les résultats obtenus de l'enquête réalisée.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

Introduction

Les opérations de change (achat ou vente de devises) ont lieu sur le marché de change. Ce dernier est la première manifestation concrète de la réalité internationale.

Une devise est toute monnaie étrangère obtenue à partir de la monnaie nationale, toute entreprise désirant importer et/ou exporter, toute personne qui se déplace à l'étranger, tout agent économique qui prête ou emprunte en devises, se heurte automatiquement à un problème de change.

La confrontation de l'offre et de la demande de devises sur le marché de change donne ce qu'on appelle le taux de change qui mesure le prix des devises en monnaie nationale.

Ce chapitre est scindé en deux sections :

- La première section est consacrée à la présentation plus au moins détaillée du marché de change (définition, intervenants, et opérations) ;
- La seconde section nous permettra de nous familiariser avec la notion du taux de change (définition, typologie, déterminants et les régimes du taux de change).

Section 01 : Revue de la littérature sur le marché de change

Le marché de change est le support de toutes les opérations internationales résultant aussi bien du commerce international que des mouvements du marché international de capitaux.

Dans cette section, nous allons étudier le marché de change, ses intervenants, ses opérations et les comportements des acteurs de ce marché.

1.1. Présentation du marché des changes

« Toute entreprise ayant une activité internationale est obligée, pour régler ses transactions avec l'étranger, de vendre des unités de sa monnaie de référence pour acheter des devises, et inversement lorsqu'une entreprise étrangère lui achète un produit ou un service »².

²FONTAINE P. (2011), *marchés des changes*, 2^{ème} édition PEARSON, Paris, P1.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

De ce fait, le marché de change qui est plus communément appelé " Forex"³, peut être défini comme étant le marché sur lequel s'échangent les devises de l'ensemble des économies à monnaie convertible.

Depuis le début des années 1980, ce marché a connu un formidable développement avec l'ouverture des économies nationales et le processus d'intégration financière internationale, il est en fait l'un des marchés les plus volatiles car il est accessible partout dans le monde.

« Le marché de change fonctionne finalement en continu, lorsque le marché européen ferme, il ouvre aux Etats-Unis avant que les places financières d'extrême orient ne prennent le relais. Ainsi, à tout moment il est possible pour un opérateur d'acheter ou de vendre les devises »⁴.

Le marché de change est considéré par la banque des règlements internationaux (BRI) comme le plus important et le plus fluide de tous les marchés financiers.

Sur ce marché, les transactions sur les devises ne sont pas centralisées en un lieu géographique précis.

1.2. Les intervenants du marché de change

Les banques, les courtiers, les banques centrales et les clients constituent les principaux intervenants sur le marché de change.

1.2.1. La banque centrale

Acteurs majeurs du marché de change, les banques centrales réalisent des opérations pour faire varier le taux de change de la monnaie nationale en terme d'une ou de plusieurs monnaies étrangères, dans un sens conforme aux objectifs définis par les responsables de la politique économique.

Elles peuvent agir pour soutenir ou affaiblir leur propre devise soit à cause des politiques économiques internes, soit pour faire respecter certains engagements internationaux formels ou informels.

³ Le terme FOREX vient de la contraction du terme anglais " Foreign Exchange".

⁴DOHNI L. et HAINAUT C. (2004), *les taux de change déterminants, opportunités et risques*, préface de BOURGUINAT H., édition de boeck, Bruxelles, P15.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

1.2.2. Les banques commerciales et d'investissement

Les banques commerciales sont au cœur du marché de change, en effet elles peuvent agir pour leur propre compte ou pour celui de leurs clients, lorsqu'elles interviennent, elles le font essentiellement soit pour les opérations de financement et pour la couverture des risques de change, soit pour résoudre des problèmes de trésorerie à court ou moyen terme, soit encore pour réaliser des gains de change en pratiquant de l'arbitrage qui consiste à acheter et à vendre des devises n'ayant pas le même prix à deux endroits différents.

Elles peuvent éventuellement spéculer, c'est-à-dire acheter des devises, les détenir en attendant que leurs cours montent, et les revendent.

Les opérations de change d'achat ou de vente de devises sont effectuées par des opérateurs appelés cambistes, travaillant depuis le siège de la banque dans une salle de marché.

1.2.3. Les courtiers

Les courtiers, appelés aussi " brokers ", servent uniquement d'intermédiaires sur le marché car ils n'effectuent aucune opération sur leur propres fonds (ce sont des sociétés de courtage).

Ils informent les opérateurs des cours auxquels se vendent et s'achètent les différentes monnaies. Ils s'efforcent de trouver une contrepartie à la demande qui leur est faite contre rémunération.

Ces brokers ne déterminent pas les prix et ne subissent pas le risque de change et procèdent pour le compte de leur clients à l'achat ou la vente de devises.

Les courtiers s'assurent l'anonymat des transactions, c'est-à-dire, qu'ils ne sont jamais obligés de dévoiler le nom des banques qu'ils mettent en relation.

Il est donc plus facile pour certains utilisateurs de recourir à leurs services plutôt que de contacter plusieurs banques.

1.2.4. Les investisseurs financiers

Les institutions financières sont devenues des opérateurs extrêmement actifs sur le marché de change, elles sont composées des compagnies d'assurance, caisses de retraites, fonds de pensions et fonds d'investissement.

Leurs interventions ne sont pas simplement destinées à se procurer des devises ou à couvrir un risque de change mais elles n'hésitent pas à procéder à d'importantes opérations d'arbitrage et de spéculation.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

1.2.5. La clientèle privée

La clientèle privée n'intervient pas directement sur le marché de change. Elle achète et vend des devises en s'adressant aux banques (généralement commerciales) qui ont une activité importante sur ce marché.

La clientèle privée regroupe trois catégories d'opérateurs : les particuliers, les entreprises industrielles et commerciales, et les institutions financières qui ne disposent pas des fonds propres requis pour participer directement à ce marché.

1.3. Les comportements des acteurs sur le marché de change

Qu'il s'agisse des opérations traditionnelles ou dérivées, les banques, les entreprises ou les investisseurs sur le marché des changes agissent pour des motivations qui permettent d'agir sur la position de change⁵ généralement classées en trois catégories : la couverture pour se couvrir contre le risque de change, la spéculation et l'arbitrage afin de réaliser des gains.

1.3.1. La couverture

Correspond au transfert au marché de change d'un risque que l'on ne souhaite plus assumer. Le but de cette opération est de protéger les créances et les dettes commerciales et financières contre le risque de baisse ou de hausse des cours des devises dans lesquelles elles sont libellées.

« Elle consiste à éliminer le risque en liquidant une position existante ou en créant une position strictement symétrique, les gains de l'une compensant les pertes de l'autre »⁶.

Les transactions réalisées par les banques sont très souvent la conséquence des opérations de protection initiées par les exportateurs, les importateurs, les prêteurs et les emprunteurs qui se couvrent contre les risques de change en les transmettant à une banque.

1.3.2. L'arbitrage

« L'arbitrage est un terme général en économie qui désigne l'opération d'acheter quelque chose bon marché sur une place pour la revendre là où il est cher »⁷.

Cette opération consiste à tirer avantage des imperfections d'un marché, autrement dit, des écarts de taux d'intérêt et du taux de change qui peuvent exister, entre différentes places ou différents compartiments du marché. Lorsque l'opportunité se présente, l'arbitrage combine

⁵La position de change d'un agent dans une devise donnée c'est le solde de ses avoirs (devises possédées ou à recevoir) et de ses engagements (dettes à payer) en cette devise, elle peut être fermée, courte ou longue.

⁶BRUCKERT X., MARTAU D. et TANG D. (1989), *le marché des changes et la zone franc*, 1^{ère} édition EDICEF/AUPELF, Paris, P37.

⁷MACDONALD R. et TAYLOR M. P. (1992), «Exchange Rate Economics A Survey », *IMF Staf Papers* Vol 39, N°01, mars 1992, Angleterre, P3.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHÉ DE CHANGE

souvent plusieurs opérations d'achat et de vente, au comptant et à terme. Cette action permet de réaliser un profit sans aucune prise de risque, et sans qu'une mise de fonds initiale n'ait été requise.

En matière de change, les produits en question peuvent être parfaitement identiques « arbitrage spatiale » ou bien des produits a priori différents mais offrant un même service ou procurant un rendement identique "arbitrage triangulaire" entre cours au comptant et cours à terme et entre les prix d'option.

1.3.3. La spéculation

On appelle spéculation, la position sur le marché de change s'appuyant sur les prévisions des cours de change des monnaies, de sorte qu'elle cherche à tirer des profits d'une évolution anticipée du taux de change du fait d'une différence possible entre la valeur future d'une variable et sa valeur actuelle.

« Contrairement à l'opérateur qui se couvre, le spéculateur prend volontairement un risque, dans l'espoir d'obtenir un gain du fait de l'évolution future du cours de change »⁸, cependant, si ses anticipations se révèlent erronées, il peut être contraint de les revendre à un prix inférieur et risque ainsi de tout perdre.

La spéculation se pratique sur tout instrument de change (au comptant, à terme et dérivés).

1.4. Les opérations sur le marché de change

Les opérations sur le marché de change sont de deux types. On distingue d'une part les opérations traditionnelles sur le marché interbancaire, qui recouvrent les opérations au comptant et celles à terme, et d'autre part les opérations sur produits dérivés comprenant les contrats à terme sur devises (currency futures), les options et les swaps. Ces derniers peuvent être traités sur le marché interbancaire de gré à gré ou sur des marchés organisés.

1.4.1. Les opérations traditionnelles

Ces opérations se distinguent en deux types : les opérations au comptant et les opérations à terme :

⁸GUILLOCHON B.KAWECKI A. (2006), *économie internationale, commerce et macroéconomie*, 5^{ème} édition DUNOD, Paris, P291.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

1.4.1.1. Les opérations au comptant

« L'objet du marché de change au comptant appelé aussi spot market, est de permettre l'échange des devises instantanément ».⁹ La livraison des devises s'effectue au plus tard dans les deux jours ouvrables qui suivent le moment où la transaction a été négociée. C'est-à-dire que les deux parties se mettent d'accord sur un échange de dépôts et effectuent la transaction immédiatement.

Les transactions sur le marché s'effectuent à deux niveaux complémentaires : le premier niveau c'est le marché de gros, où s'effectue le plus grand volume de transactions, sur lequel interviennent uniquement les grandes banques internationales et les banques centrales.

Le deuxième niveau c'est le marché de détail, c'est là que se nouent les relations entre les banques et leurs clients.

1.4.1.2. Les opérations à terme

« Le marché de change à terme est un marché où les devises s'échangent pour un montant et à un cours déterminé immédiatement mais pour une livraison à une date future et prédéterminée ».¹⁰ Le terme peut varier entre un, trois ou six mois jusqu'à un an.

« L'échange ultérieur de monnaie s'accompagne du taux de change futur qui peut être bénéfique (si le taux de change est en hausse), ou pénalisant (si le taux de change est en baisse) ; c'est le concept "du risque de change" ».¹¹

Son utilité réside dans le fait qu'elle offre une couverture contre les fluctuations des taux de change. En effet, quelque soit le prix à l'échéance (c'est-à-dire à la date fixée pour l'échange de devises) la transaction se fera selon les termes du contrat fixés plus tôt.

1.4.2. Les opérations sur produits dérivés

Il s'agit d'innovations permettant une couverture du risque de change, notamment en les redistribuant entre les intervenants du marché. Elles peuvent également être utilisées à des fins de spéculation.

1.4.2.1. Les contrats à terme (currency futures)

Les contrats sur devises sont des engagements à échanger des devises à une date ultérieure pour un prix et un montant fixés à l'avance. Toutefois, alors que les opérations à terme

⁹FONTAINE P. Op.cit, P4.

¹⁰BENYOUSSEF F. (2006), *La Politique de Change en Algérie avec référence à l'Albanie*, mémoire de Magister, université d'Alger, P 132.

¹¹ Idem.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

traditionnelles se déroulent sur des marchés de gré à gré, les opérations sur futures consistent dans l'échange des contrats standardisés (en termes de quantité et d'échéance) sur des marchés organisés.

Ils sont généralement soldés avant l'échéance, par une opération de sens inverse de sorte qu'il n'y ait pas de livraison effective de devises.

1.4.2.2. Les contrats d'échange de devises (swaps)

Ils recouvrent deux types de contrats, le swap de trésorerie (foreign exchange swap), consiste dans l'échange entre nécessairement deux banques d'un montant donné de devises, au cours au comptant, assorti d'un engagement de mener l'opération inverse à une date et à un cours convenus à l'avance.

Le swap de devises (currency swap), en général à plus long terme, permet quant à lui de substituer un endettement libellé dans une devise à un endettement libellé dans une autre devise. Les deux parties, banques ou entreprises, s'engagent à échanger des flux financiers libellés dans deux monnaies différentes et à des taux généralement fixes.

1.4.2.3. L'option de change

*« C'est un produit qui donne à son détenteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une quantité déterminée de devises, à un prix convenu à l'avance appelé prix d'exercice (strikeprice), moyennant le paiement d'une prime (premium) ».*¹²

Section 02 : Généralités sur le taux de change

Dans cette seconde section, nous allons présenter le cadre conceptuel du taux de change, plus précisément cette partie a pour objet de définir le taux de change, les différents types de taux de change ainsi que ses déterminants.

2.1. Définition du taux de change

*« Il se définit comme étant le prix d'une monnaie d'un pays par rapport à une monnaie d'un autre pays qui permet d'évaluer l'évolution de la situation économique. »*¹³

*« Il peut aussi se définir comme étant « le prix d'une unité de devise étrangère en terme de monnaie nationale »*¹⁴.

Ce dernier est considéré comme le noyau des transactions et un outil important reliant l'économie interne au reste du monde.

¹²DOHNI L.HAINAUT C. Op.cit, P5.

¹³MONDHER C. (2004), *les taux de change*, 18^{ème} édition la Fayette, Paris, P19.

¹⁴BERNIER B. SIMON Y. (2007), *initiation à la macroéconomie*, 9^{ème} édition DUNOD, Berlin, P 387.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

2.2. Les différentes mesures du taux de change

Plusieurs types de cotations de taux de change existent.

2.2.1. Cotation acheteur /vendeur

Il existe en fait deux types de cours : le cours auquel la banque achète la devise appelé le cours acheteur (Bid), et le cours auquel la banque vend la devise appelé le cours vendeur (ask ou offer).

*« Le premier est inférieur au second, la différence entre les deux (le spread) constituant la rémunération du cambiste pour le risque qu'il prend en annonçant des cours à son client ».*¹⁵

2.2.2. Cotation au certain et à l'incertain

Dans le mode de cotation au certain (à l'européenne), le taux de change est le nombre d'unités de monnaie étrangère qu'il faut fournir pour avoir une unité de monnaie nationale. A contrario, dans le mode de cotation à l'incertain, le taux de change est le nombre d'unités de monnaie nationale correspondant à une unité de monnaie étrangère. C'est le plus utilisé sur les places financières.

2.2.3. Cotations directes et croisées

Sur le marché international, toutes les monnaies sont cotées en dollars américains. Ceci permet, en présence de N monnaies, de limiter à N-1 le nombre de cotations, au lieu de $N.(N-1)/2$ si toutes les monnaies étaient cotées les unes contre les autres.

« Les institutions désirant échanger entre elles des devises autres que les dollars doivent calculer des cours croisés. Par exemple, la cotation de l'euro contre le yen (JPY) se déduit des cotations de l'euro et du yen contre le dollar américain, selon la formule suivante :

*EUR/JPY=EUR/USD x USD/JPY ».*¹⁶

2.2.4. Cours de change nominal et réel

Le cours de change considéré jusqu'à présent est le cours nominal qui mesure le prix relatif de deux monnaies.

Le cours de change réel est quant à lui défini comme étant l'évolution du change corrigé de l'effet de l'écart d'inflation entre le pays domestique et l'un de ses partenaires.

C'est le taux de change nominal entre deux monnaies déflaté des prix.

2.2.5. Cours bilatéral et effectif

Le taux de change bilatéral indique le cours de change entre deux monnaies, la monnaie locale d'un pays et la monnaie d'un autre pays étranger.

¹⁵DOHNI L.HAINAUT C. Op.cit, P05.

¹⁶Idem.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

Pour une monnaie donnée, si N est le nombre de monnaies étrangères convertibles en cette monnaie, alors il existe N cours de change bilatéraux.

Le taux de change effectif quant à lui est un indice qui permet d'apprécier l'évolution de la monnaie d'un pays donné par rapport à l'ensemble des monnaies de ses partenaires à l'échange. Il est donc mesuré comme la somme pondérée des taux de change avec les différents concurrents.

2.2.6. Appréciation, réévaluation, dépréciation, dévaluation

« La distinction entre dépréciation et dévaluation et entre appréciation et réévaluation est liée à la manière dont s'établit le cours d'une monnaie. C'est à dire elles dépendent des régimes de change adoptés. Dans un système de parités fixes, les cours des monnaies sont établis par les autorités gouvernementales, en cas de hausse de la valeur de la monnaie, on parle de réévaluation et, en cas de baisse, de dévaluation. Et dans un système à taux de change flottants, les cours des monnaies résultent de la confrontation de l'offre et de la demande ; en cas de hausse de la valeur de la monnaie, le terme "appréciation" est utilisé ; en cas de baisse, le terme "dépréciation" est utilisé »¹⁷.

2.3. Les différents régimes de change

Le régime de change est un élément déterminant de la politique de change car il représente le cadre d'intervention des autorités monétaires. En effet, il consiste en l'ensemble des règles qui déterminent l'intervention des autorités monétaires sur le marché de change et donc le comportement du taux de change.

Lorsqu'on fait allusion aux régimes de change, on parle souvent de régime fixe et régime flexible, en réalité il existe trois grands types de régimes, dont chacun regroupe plusieurs configurations.

On retrouve aux deux extrémités les deux grands régimes cités (fixe et flexible), entre ces deux se placent les régimes intermédiaires qui se caractérisent par une flexibilité graduellement croissante ou une fixité décroissante.

¹⁷FONTAINE P. Op.cit, P4.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHÉ DE CHANGE

2.3.1. Le régime de change fixe

Ce régime de change fixe « constitue un système de rattachement de la monnaie domestique à une devise étrangère avec une parité fixe, à laquelle la banque centrale s'engage à échanger sa monnaie »¹⁸.

Dans ce système, les taux sont maintenus constants ou peuvent fluctuer à l'intérieur d'une fourchette étroite. Lorsqu'une monnaie a tendance à sortir des limites prévues, les banques centrales interviennent sur le marché des changes en achetant ou en vendant de la monnaie nationale pour maintenir le cours de change à une valeur égale ou proche de la parité initialement fixée.

-Si l'offre de monnaie domestique est inférieure à la demande, au cours de parité, la banque centrale vend sur le marché la monnaie nationale contre des devises pour empêcher son appréciation.

- Si, par contre, l'offre de la monnaie domestique est supérieure à la demande, au cours fixé, la banque centrale achète sa monnaie en contrepartie de devises étrangères.

Le régime de change fixe présente l'avantage de garantir une certaine confiance en la devise du pays, facilite le développement des échanges internationaux et leur offre un cadre stable.

Cependant, il entraîne une perte d'autonomie de la politique monétaire pour un pays ouvert aux flux de capitaux, aussi il présente des difficultés dans la détermination des taux de change d'équilibre, de plus la banque centrale doit posséder des réserves de change importantes, ce qui constitue un montant de liquidités inutilisables pour le commerce international, enfin le risque d'avoir une dévaluation correspond à encourager la spéculation pour devenir déstabilisatrice.

2.3.2. Le régime de change flexible (flottant)

Dans ce type de régime, il n'existe pas de parité officielle. « Un régime de change flexible est un régime dans lequel les taux de change de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères se déterminent librement sur le marché de change en fonction de l'offre et de la demande des devises »¹⁹, C'est-à-dire que les autorités n'ont plus besoin de conserver les réserves de devises pour défendre le cours de la monnaie et n'interviennent pas pour

¹⁸LAHRACHE-REVIL A. (1999), *les régimes de change*, édition LA DECOUVERTE, collection REPÈRES, Paris, P94.

¹⁹CHAKER A.SASSI H. (2005), « régime de change et croissance économique : une investigation empirique », *revue ÉCONOMIE INTERNATIONALE*, Vol 2005/4, N° 104, P97.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

influencer le taux de change de leur monnaie. Elles laissent les forces du marché déterminer le cours de change de leur monnaie.

On distingue deux types de flottement : le flottement pur (libre) et le flottement impur (administré).

2.3.2.1. Le régime de flottement pur

Lorsque la banque centrale abandonne le contrôle de l'évolution du taux de change, on dit donc que les flottements sont purs ou libres. Elle n'a pas le droit d'intervenir en matière de change sauf lorsque les fluctuations sont importantes, le taux alors flotte au gré du marché.

2.3.2.2. Le régime de flottement impur

C'est un régime où les autorités monétaires influent sur les mouvements du taux de change, à travers une intervention active sans spécifier, ou pré-annoncer une trajectoire pour le taux de change afin de limiter et influencer les fluctuations jugées excessives au cours du change, mais pas dans le but de défendre une parité donnée.

Les avantages des changes flottants font certainement les inconvénients des changes fixes, dans ce régime, l'autonomie de la politique monétaire est garantie, il permet un ajustement plus rapide aux chocs externes grâce aux variations de change et un rééquilibrage automatique de la balance extérieure et il garantit une meilleure allocation des ressources du fait que les réserves de change ne sont plus utilisées pour conserver la valeur externe de l'unité monétaire.

Cependant, La volatilité de ce taux introduit une incertitude défavorable aux échanges et investissements internationaux, c'est un régime qui peut être inflationniste à cause du relâchement possible des politiques monétaires et la devise du pays peut inspirer moins confiance qu'une devise à taux de change fixe.

2.3.3. Le régime de change intermédiaire

Le régime intermédiaire emprunte les avantages des deux régimes (flexibles et fixes) Selon FRENKEL, la différence avec les régimes de change fixes est que la parité n'est pas aussi rigide et que la politique de fixation du taux de change ne présente pas un engagement institutionnel.

Le principal rôle de ce régime est de régler et d'arranger la stabilité et l'indépendance de la politique monétaire ainsi que de permettre un ajustement rapide aux chocs selon les circonstances économiques.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

On distingue les régimes intermédiaires suivants :

2.3.3.1. Le régime de parité glissante (*cawlingpeg*)

En principe, le taux de change est fixe mais la parité de référence de ce régime est modifiée d'une façon régulière selon des évolutions et des paramètres prédéterminés, ou d'une manière arbitraire pour composer les écarts d'inflation entre les pays.

2.3.3.2. Le flottement géré

Les autorités monétaires influencent la variation du taux de change par une intervention active sans précision des objectifs, la banque centrale ne s'engage pas sur un taux cible.

*« Certains pays sont passés progressivement du régime de change fixe au régime de change flexible en adoptant des régimes de change intermédiaires avant de laisser leur monnaie fluctuer librement ».*²⁰

2.4. Déterminants du taux de change

La littérature traitant les déterminants du taux de change est très riche. En effet, la théorie du taux de change a été très abondante dans le débat sur les échanges internationaux et trouve son origine dans la théorie de la parité du pouvoir d'achat, développée dans les travaux de G. CASSEL (1916) et celle des taux d'intérêts développée par Keynes.

2.4.1. La théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA)

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), énoncée par GUSTAV CASSEL, en 1960 est fondée sur la loi du prix unique, selon laquelle le prix d'une marchandise échangeable doit être identique dans les différents pays.

Cette loi illustre le lien existant entre les prix domestiques des biens et les taux de change, elle spécifie que le taux de change entre deux monnaies doit être égal au rapport du niveau général des prix dans les deux pays, le taux de change est alors le prix relatif de deux biens.

Cette théorie présente deux types d'approches : une approche absolue et une approche relative.

L'approche absolue stipule que le taux de change étant le prix relatif entre deux monnaies doit être égal au rapport entre le prix domestique et le prix étranger. Elle stipule que chaque marchandise ne peut avoir qu'un seul prix, quelque soit la monnaie en laquelle elle est exprimée.

²⁰DUTTAGUPTA R. FERNANDEZ G. et KARACADAG C. (2006), « Moving to a Flexible Exchange Rate: How, When, and How Fast ? », *INTERNATIONAL MONETARY FUND*, 9 janvier 2006, Washington, P13.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHE DE CHANGE

« On définit la parité relative des pouvoirs d'achat en considérant que, sur une période de temps de moyen terme, c'est la modification du rapport de prix entre les deux pays qui va influencer le taux de change, celui des deux pays qui a le plus d'inflation voit le cours de sa monnaie se déprécier davantage pour refléter la perte de pouvoir d'achat résultant du différentiel de prix ». ²¹

Il semblerait que la théorie du pouvoir d'achat se vérifie mieux dans le long terme que dans le court terme.

2.4.2. La théorie de la balance des paiements

Le déficit ou l'excédent des soldes de la balance des paiements peuvent expliquer le niveau du taux de change vu l'effet mécanique qu'induit un tel déséquilibre sur l'offre et la demande de devises étrangères.

Si la balance des transactions courantes d'un pays est excédentaire, c'est-à-dire que les exportations sont supérieures aux importations, il y a donc entrée de devises ; la balance est excédentaire. L'excédent accroît la valeur de la monnaie nationale sur le marché des changes (appréciation), ce qui réduit la demande de devises. Afin de maintenir un taux de change fixe la banque centrale va vendre sa monnaie contre des devises ou contre de l'or, jusqu'à l'obtention de l'équilibre de la balance.

Et inversement lorsque la balance des transactions courantes d'un pays est déficitaire.

2.4.3. La théorie de la parité des taux d'intérêt (TPTI)

La théorie de la parité des taux d'intérêt s'appuie sur des comportements d'arbitrage, non pas entre biens comme le suppose la théorie de la parité du pouvoir d'achat, mais entre placements financiers.

Cette théorie suppose l'égalité des rendements nets sur les actifs financiers nationaux et étrangers comparables et garantit un taux de change d'équilibre.

Elle énonce l'existence d'une relation inverse entre le taux d'intérêt et le taux de change : si une monnaie offre un taux d'intérêt plus élevé, elle est amenée à se déprécier, si elle offre un taux d'intérêt plus faible, elle est amenée à s'apprécier.

Elle peut être interprétée sous deux approches distinctes à savoir la parité des taux d'intérêt couverte (PTIC) et la parité des taux d'intérêt non couverte (PTINC).

²¹EITEMAN D.STONEHILL A. et MOFFETT M. (2004), *Gestion et finance internationale*, 10^{ème} édition Pearson Education, France, P 85.

CHAPITRE I : LES CONCEPTS ET FONDEMENTS THEORIQUES DU MARCHÉ DE CHANGE

La PTIC est dite couverte parce qu'elle est sans risque de change pour un investisseur, le risque de change peut être évité en recourant au marché de change à terme, et inversement pour la PTINC.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre est la présentation des différents concepts des taux de change, et les théories fondamentales qui permettent de le déterminer, afin de bien cerner le volet "change" qui est un paramètre indissociable de la notion centrale à savoir le " le marché de la devise".

Ainsi, nous avons essayé de développer les différents aspects théoriques relatifs au marché des changes et le fonctionnement de l'ensemble des opérations qui se déroulent au sein de celui-ci.

Introduction

Après avoir montré dans le premier chapitre les différents concepts théoriques, il est donc nécessaire d'approfondir le cas algérien, lequel se caractérise comme la plupart des pays en voie de développement par l'existence de deux marchés de la devise : le marché officiel et le marché parallèle.

Depuis la création de sa monnaie nationale en 1964, l'Algérie dans la perspective de préserver sa supériorité monétaire a adopté plusieurs politiques de change. Passant de la rigidité au flottement dirigé qui s'est concrétisé en 1995 par la mise en place d'un marché interbancaire de change.

De ce fait, ce présent chapitre qui comprend deux sections a pour but de mettre en évidence les caractéristiques du marché algérien de la devise. Nous allons montrer dans la première section les différentes étapes de la politique de change en Algérie allant de l'indépendance à nos jours, la deuxième sera consacrée au marché de change officiel et à l'évolution du marché de change informel de la devise.

Section 01: Les étapes historiques de la politique de change en Algérie

Depuis son indépendance, l'Algérie a adopté différentes politiques de change et ce, en fonction des contraintes qu'imposait la réalité de l'économie nationale ainsi que l'évolution du système monétaire international.

Ces politiques de change sont passées de la rigidité extrême jusqu'au flottement dirigé, qui s'est réalisé par la création d'un marché interbancaire de change et l'adoption d'une réglementation de change plus flexible et plus souple.

Ainsi, nous allons brièvement présenter les phases de cette évolution depuis 1962 à nos jours.

1.1. De 1962 à 1970

La politique de change algérienne durant les années soixante, était proche du régime de change fixe, en effet après l'indépendance, l'Algérie était rattachée à la zone Franc. La monnaie était librement convertible et transférable.

Pour faire face aux risques générés par la fuite massive des capitaux et aux déséquilibres de la balance des paiements, l'autorité monétaire institua en 1963 le contrôle de change sur toutes les opérations avec le reste du monde.

L'unité monétaire nationale « le dinar algérien » fut créé en 1964, le système bancaire algérien avant 1967, avait été dominé par des banques étrangères rattachées à des banques françaises et entre lesquelles les capitaux pouvaient circuler librement. Cette liberté de mouvement de capitaux de l'intérieur du pays vers l'extérieur réduisait la fonction de contrôle de change.

CHAPITRE II : LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

Le dinar était coté avec le franc jusqu'en 1973, 1 dinar pour 1 franc, et par rapport au dollar 1 dinar pour 5 dollars.

1.2. De 1971 à 1988

Cette étape se caractérise par une politique stable où la valeur externe du dinar est basée sur un panier de 14 monnaies des pays d'où provient la plus grosse partie des importations.

Le tableau ci-dessous montre le panier de devises de référence qui compose le dinar algérien :

Tableau N°01 : La composition du panier de devises de référence

La monnaie	La pondération en pourcentage (%)
Dollars Etats-Unis	40.15
Franc français	29,2
Deutschemark	11,5
Livre italienne	4
Livre sterling	3,85
Franc belge	2,5
Franc suisse	2,25
Peseta espagnole	2
Florin hollandais	1,5
Dollar canadien	0,75
Couronne danoise	0,2
Couronne norvégienne	0,1
Schilling autrichien	0,5
Couronne suédoise	1.5

Source : Banque d'Algérie (rapports)

CHAPITRE II : LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

Le dollar américain occupait une place relativement grande dans ce panier, raison pour laquelle l'appréciation du dollar par rapport aux devises dans lesquelles est libellée la dette extérieure de l'Algérie réduit le poids de l'endettement extérieur.

Le contre-choc pétrolier qu'a connu l'Algérie en 1986 a produit la baisse des recettes d'exportation, le cours des hydrocarbures est passé de 27 dollars US en 1985 à 11 dollars US en 1986, ce qui a obligé l'Etat algérien à abandonner l'ancrage à un panier de monnaies au profit d'une politique de change active. Cette dernière consiste en l'ajustement du taux de change pour corriger la surévaluation du dinar afin de se rapprocher de sa valeur d'équilibre.

L'ajustement du taux de change s'est réalisé d'abord, par un glissement progressif non déclaré, ensuite, par des dévaluations officielles importantes, qui ont fait baisser les recettes pétrolières. L'Algérie enregistre ainsi une détérioration du solde de la balance des paiements en plus du resserrement des marchés de capitaux.

Le tableau ci-dessous représente l'évolution du taux de change officiel en Algérie de 1970 à 1987 :

Tableau N° 02: Taux de change officiel en Algérie de 1970 à 1987

Année	1970	1974	1977	1980	1987
Marché officiel	1.0	1.0	1.3	0.62	0.80

Source : HENNI A. (1991), *essai sur l'économie parallèle*, Edition Enag, P158.

1.3. De 1989 à 1994

La crise des hydrocarbures de 1986 ainsi que les événements ayant secoué l'Algérie en 1988, et qui ont donné naissance à un début de rupture avec le mode de gestion socialiste, avec leurs effets négatifs sur l'économie, ont poussé les autorités algériennes à mettre en place de nouvelles réformes notamment la loi sur l'autonomie des entreprises (EPE) en 1988, la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) en 1990 et la loi sur les prix.

Ces réformes visaient la levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et conféraient aux entreprises et aux particuliers le droit de détenir des comptes bancaires en devises qui représentent un signe de la transition de l'Algérie à l'économie de marché.

Entre 1991 et 1994, le choc sur les termes de l'échange, les politiques monétaires et fiscales expansionnistes ont produit une inflation très persistante. Le dinar s'est apprécié en terme réel de l'ordre de 50 %.

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution du taux de change officiel en Algérie de 1989 à 1994 :

Tableau N°03 : Taux de change officiel en Algérie de 1989 à 1994

années	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Marché officiel	1.5	1.8	3.75	4.36	4.2	10.5

Source : BENBOUZIANE M.BENHABIB A. et ZIANI T. (2005), « marché de change informel et mésalignement:le cas du dinar algérien », *les cahiers du mecas*, vol 01, N°01, université de Tlemcen P 122.

1.4. De 1995 à 2014

En avril 1995, un régime de flottement dirigé a été instauré par la mise en place du « *fixing* »²² entre la banque d'Algérie et les banques commerciales pour la détermination du taux de change du dinar suivant l'offre et la demande sur les marchés de change.

Un marché interbancaire de change a été établi en 1996 pour permettre une libre détermination du taux de change, la convertibilité courante du dinar a été mise en œuvre, elle s'est traduite par la libéralisation des paiements au titre des importations.

Ainsi, des mécanismes de gestion du risque du change ont été développés pour faire face à la volatilité potentielle de taux de change du dinar contre les autres devises étrangères.

« Pendant 8 ans (entre 1994 à 2002), le taux de change effectif réel a connu une certaine stabilité »²³.

²² Le *fixing* est un système de cotation par enchère qui consiste à déterminer la parité de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères quotidiennement par adjudication.

²³Rapports annuels de la banque d'Algérie : 2006 à 2017.

CHAPITRE II : LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution du cours de change officiel en Algérie de 1995 à 2014 :

Tableau N°04 : Evolution du cours de change officiel du dinar algérien de 1995 à 2014

Unité Monétaire Année	EUR/DZD	USD/DZD
1995	59.85	44.94
1996	72.47	57.55
1997	71.80	65.03
1998	64.81	55.34
1999	77.67	76.85
2000	69.78	77.78
2001	69.20	77.26
2002	75.35	69.20
2003	87.46	77.36
2004	89.64	72.06
2005	91.32	73.36
2006	91.24	72.64
2007	95.00	69.36
2008	94.85	64.58
2009	101.29	72.64
2010	103.43	74.31
2011	102.21	72.85
2012	102.16	77.55
2013	105.43	79.38
2014	106.70	80.06

Source : Banque d'Algérie (rapports)

« L'année 2006 est marquée par la mise en œuvre de la stratégie de désendettement extérieur, qui a abouti à la stabilité du taux de change effectif réel du dinar à son niveau d'équilibre, ainsi, le cours moyen dinar/euro est passé de 91,3014 dinars pour un euro en 2005 à 91,2447 dinars pour un euro en 2006 »²⁴.

Au cours de l'année 2009, les fondamentaux de l'économie nationale ont connu une forte détérioration dans le sillage de la crise économique et financière internationale, ce qui a induit une dépréciation du dinar par rapport au dollar de 11,1% en moyenne cette année là, et de 2,1% par an sur la période 2010-2013.

²⁴ Rapport annuel de la banque d'Algérie (2007), P 61.

CHAPITRE II : LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

1.5. De 2014 à nos jours

Suite à l'effondrement du prix du pétrole à partir du deuxième semestre de 2014 qui a fortement touché l'Algérie, Le dinar a beaucoup baissé par rapport au dollar américain et à l'euro depuis juin 2014, atteignant une dépréciation de 19,8 % vis-à-vis du dollar et de 4,07% contre l'euro entre 2014 et 2015, puisqu'un dollar valait 79,3 DA le 30 juin 2014 contre 99 DA le 30 juin 2015, soit une baisse de 20%, et le cours moyen du dinar est passé de 107,21DA pour un euro en décembre 2014 à 105,77DA pour un euro en avril 2015.

Le second semestre de 2016 et le premier semestre de 2017 ont connu une relative stabilisation du cours de change du dinar vis-à-vis des deux principales monnaies de règlement de l'Algérie (le dollar américain et l'euro).

Cependant, sur l'ensemble de l'année 2017, l'euro a enregistré une appréciation sensible de 12,4 % par rapport au dollar (entre décembre 2016 et décembre 2017). En conséquence, le dinar s'est déprécié de 3,3 % vis-à-vis de la monnaie européenne et de 1,3 % vis-à-vis de la monnaie américaine.

« Entre décembre 2017 et mars 2018, le cours de change de l'euro face au dollar est passé de 1,18 à 1,23 dollar, soit une appréciation de 4,24 %. En revanche, l'euro s'est déprécié face au dollar de près de 5,69 %, entre mars et juillet 2018 »²⁵.

Entre mars et juillet 2018, le dinar s'est déprécié face au dollar de 3,09 % et s'est apprécié de 1,02 % face à l'euro . Le second semestre de 2018 a connu une relative stabilité du dinar par rapport aux devises précédemment citées.

Pour le premier trimestre 2019, le cours du dinar face au dollar et à l'euro connaît une timide variation sur une fourchette allant de 117,746 DA à 119,52 DA, et une fourchette allant de 133.518 DA à 135.998 DA respectivement, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau N°05 : Evolution du cours de change officiel du dinar algérien de 2015 à nos jours

Unité Monétaire année	EUR/DZD	USA/DZD
2015	108.6	99.50
2016	116.10	110.34
2017	117.88	109.62
2018	140	118.51
2019	134.22	119.65

Source : Banque d'Algérie(rapports)

²⁵https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/regimedechange_2000_2018.pdf

Section 02 : Les marchés de change en Algérie

Il existe deux types de marché pour la conversion de devise en Algérie, à savoir le marché de change officiel et le marché de change parallèle.

2.1. Le marché de change officiel

Avec l'instauration du régime de flottement dirigé en 1995, la banque d'Algérie a institué, par règlement n° 95-08 du 23 décembre 1995 relatif au marché de change, le marché interbancaire de change (officiel), qui est le lieu où les banques et les établissements financiers négocient librement des opérations d'achat ou de vente de devises contre de la monnaie nationale, pour leur compte ou pour leur client, constituant ainsi le lieu de détermination des cours de change (taux de change des devises) par le libre jeu de l'offre et de la demande.

*« Il regroupe la banque d'Algérie en tant que membre offreur de devises, les banques commerciales, les établissements financiers et les intermédiaires agréés en tant que demandeurs de devises ».*²⁶

Néanmoins, la banque d'Algérie peut intervenir sur ce marché en achetant, ou en vendant des devises pour rapprocher le taux de change de son niveau d'équilibre.

Le dinar n'est pas totalement convertible, aucun pays émergent, qui a des rentrées limitées en devises ou issues d'une seule ressource, comme les hydrocarbures pour l'Algérie, ne peut autoriser une convertibilité totale de sa monnaie car une telle mesure se répercutera immédiatement par une sortie massive des devises vers l'étranger faute de confiance en la monnaie nationale.

La valeur du dinar est fixée en fonction d'un panier de monnaies dont la formule est gardée secrète par la banque d'Algérie. Cependant dans ce panier, la relation Dollar/Euro domine car les échanges internationaux de l'Algérie se font principalement avec ces deux monnaies.

Le marché interbancaire de change est un marché non localisé. Les opérations y sont traitées par téléphone, télex et d'autres systèmes électroniques, pour satisfaire leur clientèle ou améliorer la rentabilité de leur trésorerie, il fonctionne de façon continue et les transactions de change y sont traitées de gré à gré.

*« Les intervenants sur le marché interbancaire des changes sont tenus d'afficher, à titre indicatif, de façon continue, les cours de change au comptant, à l'achat et à la vente des devises habituellement traitées contre le dinar ».*²⁷

²⁶SAFSAF N. (2007), *Essai de détermination du taux de change réel d'équilibre du dinar Algérien*, mémoire de magister, université de Béjaïa, P48.

2.1.1. Les opérations du marché interbancaire de change

« Les banques et établissements financiers sont autorisés, dans le cadre de la gestion de leur trésorerie en devise à :

- Vendre aux banques non résidentes la monnaie nationale contre des devises étrangères librement convertibles ;
- Vendre des devises étrangères librement convertibles contre la monnaie nationale détenue dans un compte en dinars convertibles ;
- Acheter et vendre des devises étrangères librement convertibles contre des devises étrangères librement convertibles,
- Acheter et vendre entre intervenants au marché interbancaire de change des devises librement convertibles contre monnaie nationale »²⁸

2.1.2. Offre et demande de devises sur le marché interbancaire de change

L'offre de devises représente les ressources en devises laissées à la disposition des banques et établissements financiers intervenant sur le marché interbancaire de change qui sont énumérées ci-dessous :

- Les recettes provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, à l'exclusion de la partie revenant à l'exportateur ;
- Les sommes provenant de tout crédit financier ou d'emprunt en devises contracté par les banques et établissements financiers pour leur besoin propre ou pour celui de leur clientèle ;
- Les sommes provenant d'achats effectués sur le marché des changes ;
- Toute autre ressource que définira, en tant que besoin, la banque d'Algérie.

La demande de devises sur le marché de change interbancaire représentent l'utilisation de ces recettes pour compenser les besoins en devises engendrés par :

- Le refinancement et les avances sur recettes provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers ;
- Le paiement des échéances de la dette extérieure ;
- La couverture d'acomptes non finançables relatifs aux contrats d'importation ;
- La couverture, en cash, d'importations de biens ou de services ne bénéficiant pas de financement extérieur ;
- Toutes autres obligations de paiement conformes à la réglementation.

²⁷<https://www.bank-of-algeria.dz/html/marcheint1.htm>

²⁸Idem.

2.1.3. Les compartiments du marché interbancaire de change

Le marché interbancaire de change comprend deux compartiments: le marché interbancaire de change au comptant (spot market) et le marché interbancaire de change à terme (forwardmarket).

2.1.3.1. Le marché interbancaire de change au comptant (spot market)

C'est le lieu où les intervenants réalisent des opérations de change au comptant, et où les devises sont échangées entre les banques.

Ce marché est qualifié de "spot" puisque les livraisons des devises doivent s'effectuer selon la règle de deux jours ouvrés qui suivent la conclusion de la transaction.

2.1.3.2. Le marché interbancaire de change à terme (forwardmarket)

C'est le marché sur lequel sont réalisées des opérations de change à terme, des transactions par lesquelles deux parties conviennent d'échanger une monnaie contre une autre à un prix appelé " cours à terme " ou " forward " ou " outright ".

Les devises s'échangent pour une livraison à une date future prédéterminée allant de 1, 3 ou 6 mois jusqu'à un an, c'est-à-dire, il permet de fixer aujourd'hui un cours d'achat ou de vente de devises pour une échéance future.

Nous soulignons que dans la pratique le compartiment des opérations de change à terme n'existe pas, malgré qu'il était prévu dans la réglementation de la banque d'Algérie en 1995. Les opérations de change se limitent à celles au comptant et cela en raison de la précarité du système financier algérien (absence de produits dérivés).

2.1.4. La surveillance du marché interbancaire de change

La mise en place du marché interbancaire sera appuyée par l'introduction de normes de surveillance des positions de change sous la direction de la banque d'Algérie, les banques et établissements financiers, sont donc tenus de respecter en permanence :

« - Un rapport maximum de 10% entre le montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de fonds propres ;

- Un rapport maximum de 30% entre la plus élevée des sommes des positions longues ou des positions courtes pour l'ensemble des devises et le montant de leurs fonds propres.

A cet effet, les banques et les établissements financiers intervenant sur le marché interbancaire de change doivent disposer, notamment, d'un système permanent de mesure permettant d'enregistrer immédiatement les opérations en devises et de calculer les résultats,

ainsi que les positions de change globales et les positions de change par devise étrangère et dont des déclarations périodiques seront adressés à la Banque d'Algérie »²⁹.

2.1.5. La réglementation de change

Le nouveau processus relatif au contrôle de change accordé est plus souple à l'égard des opérateurs économiques et aux citoyens. En effet, le règlement n° 95-07 du 23 décembre 1995 et le dernier règlement n° 07-01 du 03 février 2007, promulgués par la Banque d'Algérie donnent droit aux intermédiaires agréés (banques et institutions financières) d'effectuer des opérations en devises pour leur compte ou pour celui de leur clientèle. De plus, tout résident en Algérie est autorisé à acquérir et détenir des devises librement convertibles. Ainsi que les voyageurs qui entrent ou qui sortent du territoire national sont autorisés à importer ou à exporter des billets de banque étrangers à condition de faire une déclaration de douane. Enfin, toute personne physique ou morale résidente ou non résidente, peut ouvrir un ou plusieurs comptes devises à vue et / ou à terme auprès des intermédiaires agréés.

Pour ce qui est de la convertibilité du dinar, la banque d'Algérie autorise les opérateurs inscrits régulièrement au registre de commerce et exerçant dans le commerce extérieur, d'accéder aux devises librement convertibles dans l'objectif d'importer des biens et services légaux. Toute opération d'importation doit d'abord passer par une domiciliation bancaire. Cela consiste en l'ouverture d'un dossier auprès d'un intermédiaire agréé (domiciliaire) donnant lieu à un numéro de domiciliation. Ce dossier doit contenir l'ensemble des documents relatifs à l'opération commerciale.

« Le règlement N° 07-01 précise dans son article 29 que toute opération d'importation ou d'exportation de biens et services est soumise à l'obligation de domiciliation, dont elle constitue un préalable à tout transfert / rapatriement de fonds à l'étranger. Cependant, les entreprises exportatrices hors secteur des hydrocarbures, sous réserve de domiciliation bancaire évidemment, bénéficient d'une rétrocession de 50% des recettes en devises, en décodé, ils reçoivent 50% en devises et le reste en dinars.

Les travailleurs étrangers en Algérie ont aussi la possibilité de transférer une partie de leurs salaires conformément aux modalités fixées par la Banque d'Algérie. Les investissements

²⁹<https://www.bank-of-algeria.dz/html/marcheint1.htm>

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

étrangers effectués à partir d'apports en devises, bénéficient du transfert des bénéfices nets en devises vers le pays d'origine »³⁰.

Les personnes physiques bénéficient du droit de change à l'occasion : du pèlerinage, d'hospitalisation des nationaux à l'étranger (soins et accompagnateurs), lors du décès de nationaux à l'étranger, pour les étudiants poursuivant une scolarité à l'étranger, ainsi que pour l'importation de véhicules aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

L'allocation voyage à l'étranger correspond à un plafond de quinze mille dinars par année civile.

« La Banque d'Algérie laisse à la disposition des intermédiaires de change agréés certaines catégories de ressources en devises notamment les recettes provenant des exportations hors hydrocarbures, les emprunts en devises contractés et les montants transitant par le marché interbancaire de change. En contrepartie, les intervenants sont tenus d'utiliser ces ressources pour couvrir des engagements contractés avec l'étranger par eux-mêmes ou par leur clientèle. Il s'agit des opérations relatives aux contrats d'importation, le financement des avances, etc... »

« Les pouvoirs publics ont cependant pris des précautions en prévoyant des mesures de répression contre l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger. »³¹ »³²

2.2. Le marché de change parallèle

Comme tous les pays en voie de développement, l'Algérie est caractérisée par un marché de change parallèle, ce marché de devises appelé communément "marché noir" ou "marché informel" est relativement assez ancien en Algérie, il est apparu dix années après la création du dinar algérien en 1974, il intervient dans le cas où la banque centrale ne peut pas satisfaire les demandes des citoyens pour la devise.

Ce marché noir représente la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur.

« Ces devises s'échangent sur de véritables places boursières informelles à ciel ouvert sur tout le territoire algérien »³³, comme celle du Square Port Saïd d'Alger née au milieu des années

³⁰GENDOUI B. (2008), « le marché des changes : entre l'officiel et l'informel », *revue campus N°11*, université MOULOUD Mammeri, TIZI OUZOU, P05.

³¹Il s'agit de l'ordonnance n° O3 / O1 du 19 Février 2003 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.

³²GENDOUI B., idem.

³³REZOUALI A. (2004), «A la bourse du Port Saïd (Alger) », *journal el watan*, dimanche 13 juin 2004, Alger.

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

1980 et celle de la rue de la Bastille à Oran, sur lesquelles s'échangent dollars, euros, livres sterling et autres devises en sommes importantes sans fournir le moindre document.

Certaines analyses d'experts montrent que 40% de la masse monétaire circule dans le circuit du secteur informel.

Le marché parallèle des devises est un marché libre qui évolue en dehors du circuit légal, où le prix de la monnaie étrangère se détermine au jour le jour par la pratique de l'offre et de la demande.

L'offre de devises peut provenir des travailleurs résidant à l'étranger (émigrés ou étrangers), des allocations de retraite, des exportations enfouies (contrebandes), des surfacturations des importations et les sou-facturations des exportations (la diminution pour la déclaration des factures des exportations).

La demande de devises quant à elle provient de la fuite des capitaux à l'étranger, les personnes qui souhaitent ouvrir des comptes devises auprès des banques, les voyageurs (touristes, travailleurs, universitaires, cadres, ceux qui veulent se soigner et les pèlerins), et les agences de voyage qui font recours à ce marché pour s'approvisionner, ainsi que la demande des importateurs pour payer leurs fournisseurs.

Les taux de change sont fixés durant les matinées, le mot d'ordre se donne par appels téléphoniques provenant des grands cambistes de ce marché (les barons).

La valeur des devises face au dinar algérien au marché noir, est calculée en fonction de sa valeur dans le marché officiel, ensuite spéculée en fonction de la demande et de l'offre.

2.2.1. Les facteurs favorisant l'émergence du marché parallèle

Les facteurs qui ont favorisé l'émergence de ce type de marché sont :

- Les restrictions rigoureuses exercées sur le marché de change officiel, c'est-à-dire, le rationnement de l'octroi des devises étrangères ;
- Le contingentement des importations et l'interdiction d'importer certains produits dans le but d'augmenter le prix intérieur du produit importé ;
- Le contrôle des flux de capitaux avec l'extérieur ;
- L'imposition aux restrictions dans les échanges avec l'étranger ;
- L'inefficacité du système productif algérien qui a conduit le consommateur algérien à chercher la devise pour avoir ces besoins ;

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

- L'inflation que connaissent certains pays en voie de développement où la devise étrangère est considérée comme une valeur refuge.

2.2.2. Déroulement de l'opération de change sur le marché parallèle

Les activités de change parallèle, tout en ayant un caractère particulièrement occulte, se déroulent dans des espaces publics qui offrent aux cambistes des conditions propices à leur business tels que les cafés, les commerces, les restaurants et même les places les jours de marché, la place financière la plus connue est le Square Port Saïd à Alger qui résume à elle seule l'ampleur de l'économie parallèle.

« Ces espaces sont confrontés à une contradiction qui tient au besoin tout à la fois de ce faire connaître des algériens et de se maintenir à l'écart des regards »³⁴.

Sous couvert d'enseignes annonçant des activités autres, comme l'immobilier ou la publicité, ces « bureaux » font montre d'une activité débordante. Ils font dans le marché de détail mais aussi dans les grosses sommes.

Ils aiment la discrétion et évitent les jeux d'intermédiaires, ils optent depuis quelques temps pour ces bureaux de change informels.

Ces derniers vendent et achètent toutes les monnaies : euros, dollars américains, dollars canadiens, dirham marocain, dinar tunisien, etc...

On constate que de grandes sommes circulent sur ce marché allant jusqu'à 40.000 euros, il faut savoir que toutes ces grosses liasses d'argent que brondissent les jeunes cambistes ne leur appartiennent pas forcément, ils ne sont pour la plupart que des sous-traitants de troisième ou quatrième main, ils prennent un léger pourcentage sur les sommes converties.

Ces points de change des devises disposent de l'Euro et du Dollar, alors que pour les autres monnaies moins usuelles, le change se fait sur demande à l'avance.

L'activité de change parallèle est tissée en toile d'araignée, chacun a son agent de change, chacun a ses sources d'approvisionnement, la liquidité est assez abondante, tout est fait pour encourager les demandeurs des devises à s'adresser au marché informel.

« Les cambistes s'alignant sur la chaussée à l'affût des clients, automobilistes et passants et montrant pleins de billets en devises fortes déclarent pour attirer les clients « combien il vous faut, monsieur, vous faites une affaire si vous achetez aujourd'hui, ça va remonter dans quelques jours, alors que voulez-vous échanger : euro, dollars, livre sterling ? »³⁵

³⁴BENBOUZID M. (1999), réseaux financiers et marchés parallèles de devises des Algériens en économie informelle, *revue européenne des migrations internationales*, Vol 15 N°02, Poitiers, P123.

³⁵LYES B. (2016), « Plus de 5 milliards de dollars en circulation au Square Port Saïd », *journal algerie-eco*,

26 octobre 2016, Alger.

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

Ce marché est fréquenté par toutes les couches sociales : les particuliers riches et moins riches, voyageurs, haragas, travailleurs subsahariens en situation irrégulière qui envoient leurs économies à leurs familles, les entreprises privées, les ressortissants étrangers, les importateurs et les agences publicitaires, bref tous ceux qui veulent faire des conversions, soit en monnaie nationale ou étrangère.

« Les cambistes travaillent également avec des chauffeurs de taxis et des réceptionnistes de grands hôtels qui sont en relation avec des ressortissants étrangers qui préfèrent le change parallèle aux transactions bancaires qu'ils trouvent assez lentes et parfois compliquées et ce, suite aux différentes formalités bureaucratiques et administratives auxquelles ils sont soumis. Pendant que le marché noir de la devise prospère au vu et au su de tous, les bureaux de change officiels sensés remplacer ce cadre informel ne sont toujours pas développés. »³⁶

Il est important de savoir que la loi de 1997 autorise l'exercice des bureaux de changes, procurant 1% de bénéfice sur les devises. Ils ne sont pas très fonctionnels du moment que l'offre de devises est faible du fait que la banque centrale Algérienne refuse de les servir en devises au taux officiel et que le bénéfice de 1% est insignifiant et peu attractif. Sur les 46 bureaux de change agréés depuis 1997, seulement six sont encore ouverts à ce jour.

La banque d'Algérie avait ainsi introduit un règlement en 2007, relatif aux comptes devises, qui limite l'exercice des opérations de change aux banques. Le nouveau règlement de la banque centrale, publié au journal officiel, en 2016 est venu modifier l'article 21 du règlement de 2007 pour ré-autoriser les bureaux de change à effectuer des échanges en devises.

Quant aux prérogatives de ces bureaux, elles restent inchangées, par rapport à l'instruction 03-97 du 16 avril 1997, régissant l'activité de ces opérateurs: acheter des devises contre des Dinars pour ce qui est des résidents et non-résidents et vendre des devises contre des Dinars pour les non-résidents exclusivement.

³⁶<http://kassaman.com/2014/12/marche-de-la-devise-en-algerie-un-univers-parallele.html>

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGÉRIEN DE LA DEVISE

2.2.3. Evolution du marché de change informel

Le tableau ci-dessous représente les cours du change parallèle EUR/DA de 2010 à 2019 :

Tableau N°06 : Cours de change parallèle EUR/DA de 2010 à 2019

années	2010	2011	2012	2013	2014
Cours de change	12.50	13.80	14.50	14.80	15.30
Années	2015	2016	2017	2018	2019
Cours de change	17.50	17.80	19.50	20.50	21.30

Source : élaboré par nous même à partir de sites internet dont <https://algeriepart.com/2018/07/21/decryptage-euro-a-215-da-dinar-algerien-ne-sarrete-de-chuter/>

Le tableau ci-dessus montre que le cours de change de ces dix dernières années ne cesse d'accroître et marque des pics dans les moments de crises comme c'est le cas à partir de la fin de 2014 où l'euro a atteint un seuil trop élevé, jamais égalé dans le passé. En effet avec la chute des prix du pétrole qu'a connu cette année, les acheteurs (opérateurs économiques, grosses fortunes, ressortissants étrangers, etc...) semblent perdre de plus en plus confiance en la monnaie locale au profit des autres monnaies étrangères notamment l'euro, provoquant une dépréciation continue du dinar algérien.

Les mesures restrictives de l'importation introduites par le gouvernement en 2018 ont réduit la demande des importateurs sur le marché noir et ont stabilisé la valeur de l'Euro dans les limites de 205 dinars. Cependant, il flambe durant les périodes des vacances et du tourisme religieux.

Pour le premier trimestre 2019, le cours de change parallèle continue d'augmenter, enregistrant un cours de 213 DA pour un euro.

2.2.4. Comparaison entre le marché officiel et le marché parallèle

-Contrairement au marché de change officiel où la valeur de la monnaie est déterminée par rapport à un panier de devises, le marché parallèle est soumis à la loi de l'offre et de la demande ;

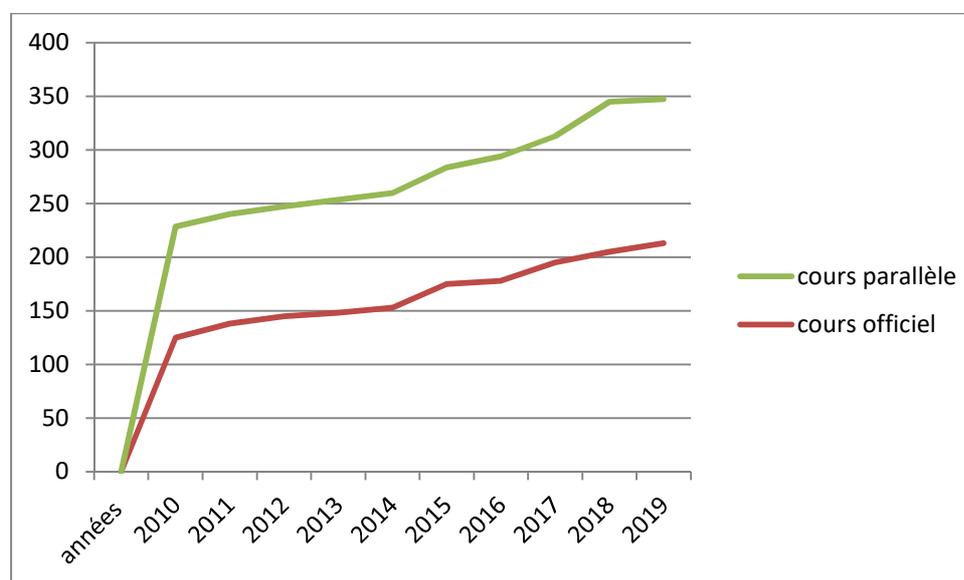
-D'une manière générale, le marché officiel et le marché parallèle fonctionnent simultanément avec un grand écart entre les deux allant de 40 à 50 %, en effet le taux parallèle est supérieur au taux officiel et la marge positive séparant les deux taux mesure le degré de surévaluation de la monnaie nationale, elle est appelée la prime du marché parallèle ;

CHAPITRE II : LE MARCHÉ ALGERIEN DE LA DEVISE

- Le marché officiel est très fortement contrôlé, soumis à des restrictions limitant les échanges et les mouvements de capitaux, alors que le marché parallèle est libre, non réglementé et dans lequel les transactions sont illimitées ;
- Contrairement au marché officiel de change, le marché parallèle n'est pas un marché réseau. Les opérations de change (ordres d'achat et ordres de vente) ne sont pas centralisées. Dès lors, une grande incertitude se crée autour des offres et demandes réellement effectuées ;
- Le marché informel se distingue du marché officiel par le fait qu'il se déroule en dehors du circuit légal pour échapper aux coûts et à la réglementation fiscale et sociale ;
- Il faut savoir aussi que le taux de change officiel est identique dans toutes les villes alors que le taux de change parallèle peut varier d'une ville à une autre. En général, il est le plus élevé au Square Port Saïd d'Alger et reste le moins élevé ailleurs notamment dans les villes de Kabylie.

Le graphe ci-dessous nous montre l'écart du cours DA/EUR entre le marché officiel et le marché parallèle de 2010 à 2019 :

Graphe N°01 : Ecart du cours DA/EUR entre le marché officiel et le marché parallèle de 2010 à 2019



Source : élaboré par nous même à partir des données des tableaux N°01 et N°05 précédents.

CHAPITRE II : LE MARCHE ALGERIEN DE LA DEVISE

Conclusion

Le régime de change algérien a connu plusieurs changements à travers le temps, passant du régime de change fixe au plus ou moins flexible. Ce régime se caractérise par un contrôle excessif et des restrictions aux échanges avec l'étranger, ce qui a conduit à l'apparition du marché parallèle fonctionnant en dehors du circuit légal, qui répond à la grande demande inassouvie de devises.

Le marché officiel et le marché parallèle en Algérie fonctionnent simultanément mais avec deux taux de change différents. Le taux de change du marché parallèle est supérieur au taux de change du marché officiel. En effet durant le premier trimestre de 2019, le cours du dinar sur le marché parallèle était à 213 DA/EUR, alors que sur le marché officiel, le cours du dinar était à 134 DA/EUR.

C'est justement dans le but d'expliquer cette différence et de comparer entre les deux marchés, que nous allons faire une enquête sur le terrain qui sera traitée dans ce troisième chapitre

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Introduction

En raison de l'absence de données permettant de comprendre le marché de la devise en Algérie d'une part, et du caractère abstrait de ce dernier d'autre part, nous avons eu recours à une étude de terrain qui nous a semblé la technique la plus adaptée pour trouver des réponses à nos questions et qui sera l'objet de ce présent chapitre.

Etant donné que le marché de la devise en Algérie se compose d'un marché officiel et d'un marché parallèle, il était important de nous pencher de plus près sur les deux réseaux et de les analyser, par le biais de deux questionnaires distincts.

Ainsi, nous procéderons dans la première section à la présentation de l'enquête de terrain, ensuite la seconde section sera consacrée à l'analyse des résultats obtenus.

Section 01 : Méthodologie et présentation de l'enquête par questionnaire

Cette section est réservée à la présentation du contenu de l'enquête par questionnaire et les conditions de sa réalisation.

1.1. Présentation générale de l'enquête

L'objectif étant de décrire le fonctionnement du marché de la devise, le choix du questionnaire nous a semblé la méthode la plus conforme à notre étude pour collecter de réelles informations sur son contexte actuel.

Après la récupération des questionnaires, nous avons procédé au dépouillement manuel de l'enquête puis au traitement des données sur le logiciel sphinx plus² qui ont abouti aux différents résultats sous forme de tableaux et de figures qui seront présentés dans les prochains points.

1.2. Condition de la réalisation de l'enquête

Nous avons élaboré deux questionnaires, l'un destiné à toutes les agences bancaires situées dans la commune de Béjaïa et l'autre aux opérateurs du marché parallèle au niveau de cette dernière. Nous avons pu obtenir des réponses auprès de la majorité des agences bancaires excepté celles qui n'effectuent pas les opérations sur devises, ce qui a réduit la taille de notre échantillon. Néanmoins, les cambistes ont pris le temps de répondre à notre questionnaire, sauf parfois à quelques questions pour diverses raisons (des réponses évidentes, informations confidentielles, etc...).

Cependant, nous avons eu des difficultés pour la collecte des réponses du côté des opérateurs du marché parallèle, étant donné l'aspect informel de cette activité, plusieurs d'entre eux ont refusé de répondre à notre questionnaire par méfiance même en leur garantissant l'anonymat.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

La récupération de nos questionnaires a duré plus d'un mois, car la plupart des cambistes préfèrent garder le questionnaire pendant une semaine à dix jours avant de nous le restituer.

1.3. Présentation et contenu des questionnaires d'enquête

- Le premier questionnaire, destiné aux agences bancaires qui entretiennent des relations avec l'étranger, contient deux parties.

La partie 01 est dédiée aux caractéristiques générales de la banque qui se compose de 3 questions introductives permettant l'identification de l'agence bancaire.

La partie 02 concerne les opérations sur devises, elle regroupe 17 questions dont 12 sont des questions fermées qui proposent une liste de réponses parmi lesquelles le cambiste doit choisir celle qui paraît la plus correcte selon ses opinions et 5 questions ouvertes laissant la liberté de répondre à la personne interrogée.

- Le deuxième questionnaire destiné aux opérateurs du marché informel contient également deux parties.

La partie 01 est composée de 15 questions relatives au marché informel de la devise servant à comprendre son fonctionnement et le comportement de ses intervenants.

La partie 02 est composée des informations personnelles de l'opérateur. Cette partie a été mise à la fin du questionnaire en étant facultative, afin de mettre les opérateurs en confiance.

Section 02 : Analyse des résultats du questionnaire

Dans cette section seront mises en évidence les réponses collectées auprès des opérateurs formels et informels du marché de la devise, ce qui nous permettra de comprendre et d'analyser de plus près les mécanismes de fonctionnement du marché officiel et parallèle.

2.1. Interprétation des résultats obtenus auprès des opérateurs formels

Nous avons mené cette enquête auprès des agences bancaires de la commune de Béjaïa, le choix de la commune de Béjaïa se justifie par la diversification du réseau bancaire implantée dans cette dernière et par la distance proche par rapport à notre lieu de résidence.

Nous avons distribué un questionnaire par banque, il leur a été adressé dans la période allant du 1 au 30 mai 2019.

Toutes les banques interrogées exercent des opérations sur devises, ceci est justifié par le fait que nous avons ciblé celles qui les font.

L'échantillon enquêté est composé de 15 agences bancaires. Ceux qui ont répondu à notre questionnaire sont en majorité les directeurs d'agence, il y avait aussi des chefs de service, des chargés clientèle, et des caissiers, leurs réponses et explications nous ont bien éclairé sur le sujet.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Le tableau ci-dessous présente les banques constituant l'échantillon :

Tableau N°07 : Nom des banques de l'échantillon étudié

Nom		
	Nb	% cit.
Banque d'Agriculture et de Développement Rural(BADR)	3	20,0%
Banque Nationale d'Algérie(BNA)	3	20,0%
Crédit Populaire d'Algérie(CPA)	2	13,3%
ABC bank	1	6,7%
Banque de Développement Local(BDL)	1	6,7%
Banque Extérieure d'Algérie(BEA)	1	6,7%
Gulf Bank Algeria (AGB)	1	6,7%
Natixis Algérie Bejaia	1	6,7%
société générale	1	6,7%
TRUST bank Algeria	1	6,7%
Total	15	100,0%

Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Le tableau N°07 représente la répartition des agences bancaires au niveau de la commune de Béjaïa, l'échantillon enquêté est composé des banques suivantes : BADR, BNA, CPA, BEA, BDL, celles-ci sont publiques quant à la société générale, NATIXIS, TRUST bank, ABC bank, et AGB, celles-ci, sont des banques privées.

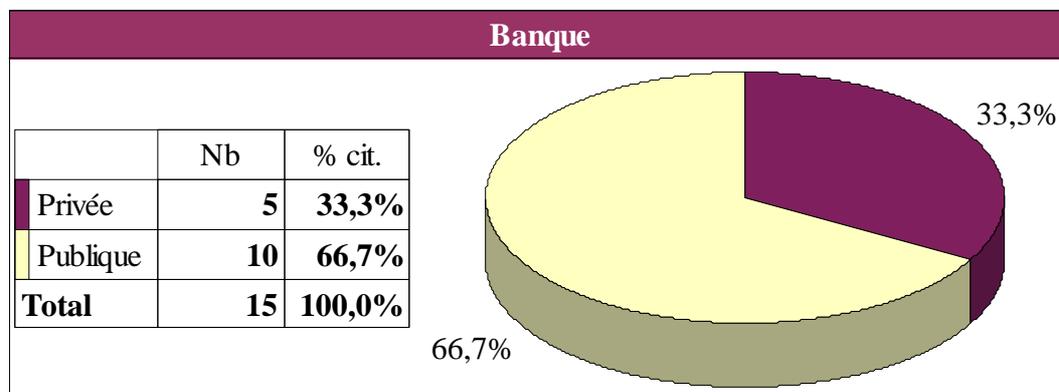
Nous avons questionné 3 agences de la BADR, 3 agences de la BNA (soit 20 % de la totalité des banques), 2 agences du CPA (13.3%), et une seule agence pour chacune des autres banques étant donné que certaines d'entre elles n'ont qu'une seule agence au niveau de la commune de Béjaïa ou encore parce que quelques agences n'ont pas accepté de nous répondre.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Dans ce qui suit sont représentées et interprétées les réponses aux questions fermées à choix multiple accordées par les banquiers :

Question N° 01 : Votre banque est-elle publique ou privée ?

Figure N° 01 : Le statut de la banque

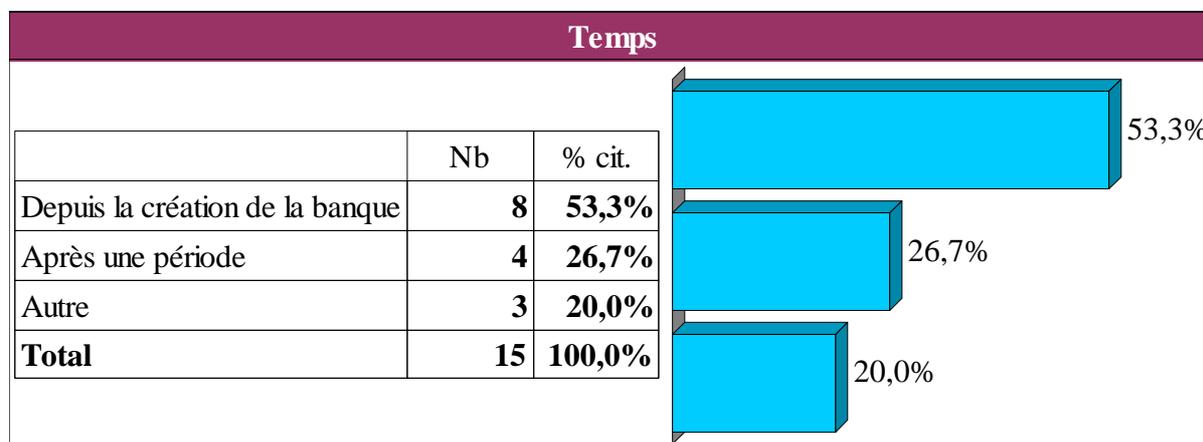


Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

La figure N°01 nous montre que les banques interrogées sont au nombre de 15 dont 10 banques publiques et 5 banques privées.

Question N° 02: Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

Figure N°02 : L'expérience des opérateurs dans l'activité de change



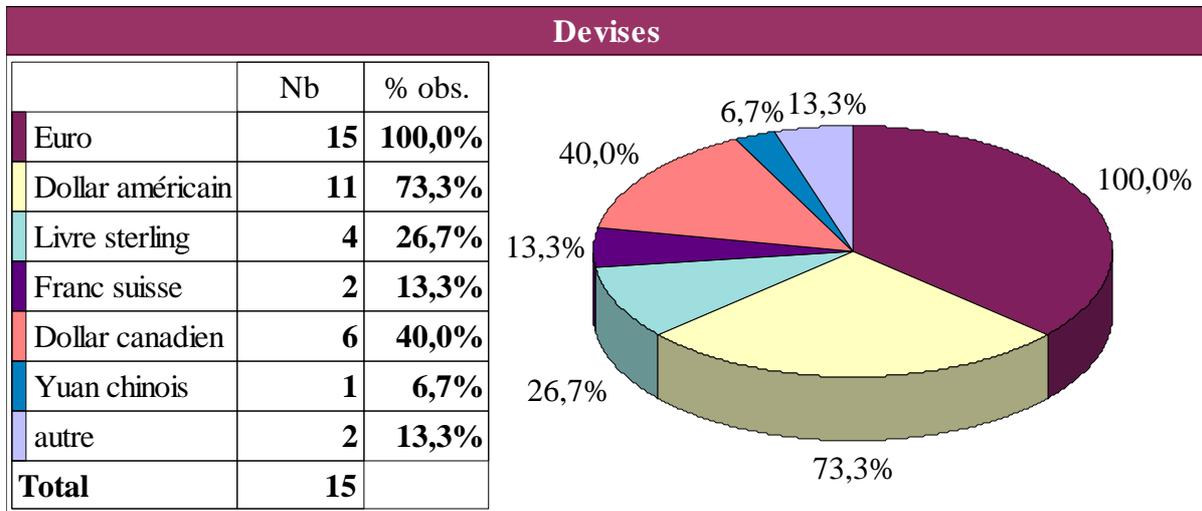
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

De nombreuses banques exercent les transactions sur devises depuis leur création (53.3%), les autres les ont intégrées après une période variant d'une banque à une autre en fonction de l'obtention de l'agrément de la banque d'Algérie.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 03 : Quelles sont les devises que vous échangez ?

Figure N° 03 : Les devises échangées par les banques

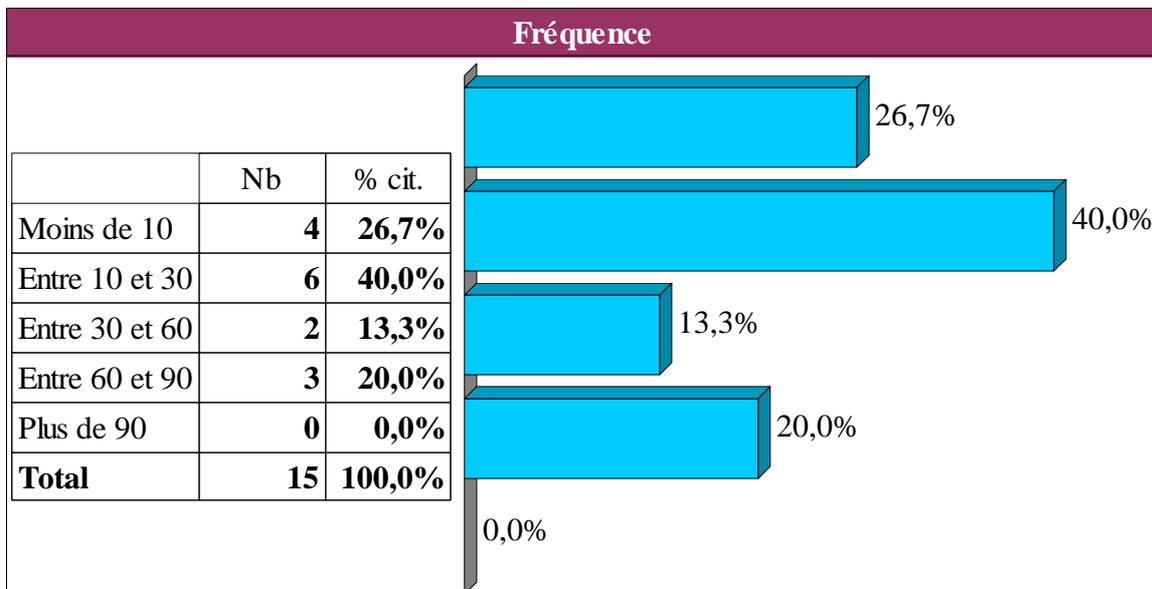


Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Les banques échantent toutes les devises cotées par la banque d'Algérie. Elles utilisent l'euro (100 %), vient juste après le dollar américain avec 73,3 %, puis le dollar canadien avec un taux de 40 % et la livre sterling avec 26,7 %, les autres devises comme le yuan chinois et le franc suisse sont moins courantes et rarement utilisées.

Question N° 04 : Quelle est la fréquence moyenne de vos opérations de change par jour ?

Figure N° 04 : La fréquence moyenne des opérations de change par jour



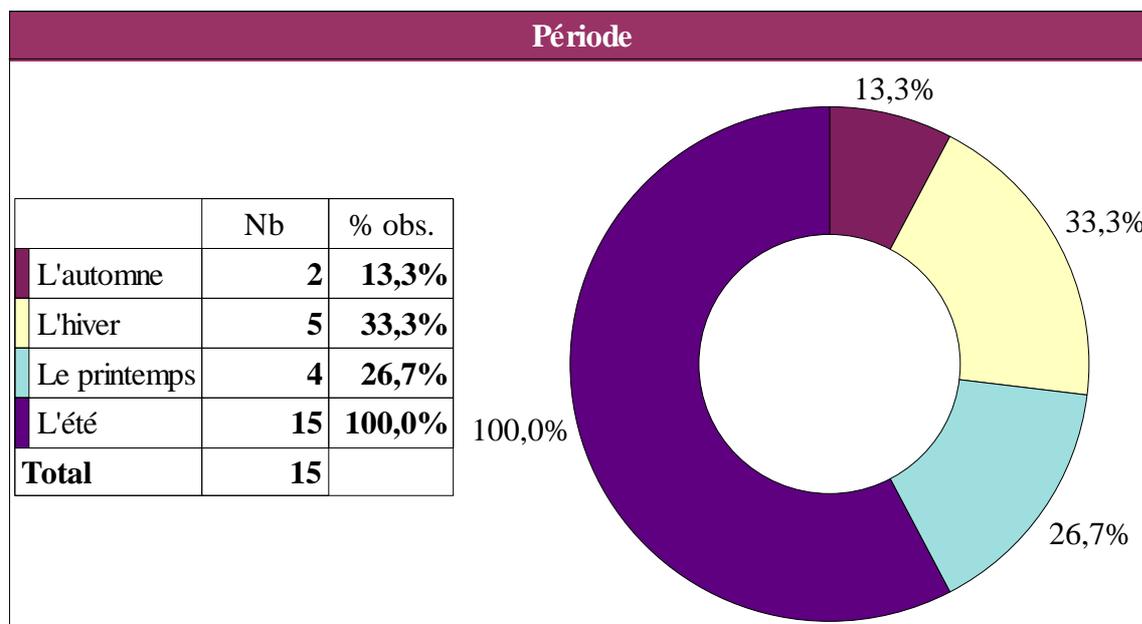
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

D'après notre enquête, les banques effectuent en moyenne entre 10 et 30 opérations de change par jour, elles sont donc moyennement courantes, cela dépend bien sûr des périodes ou de la conjoncture économique, ces dernières sont structurées et bien organisées.

Question N° 05: À quelle période effectuez-vous le plus d'opérations ?

Figure N° 05 : Période de réalisation d'opération de change



Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

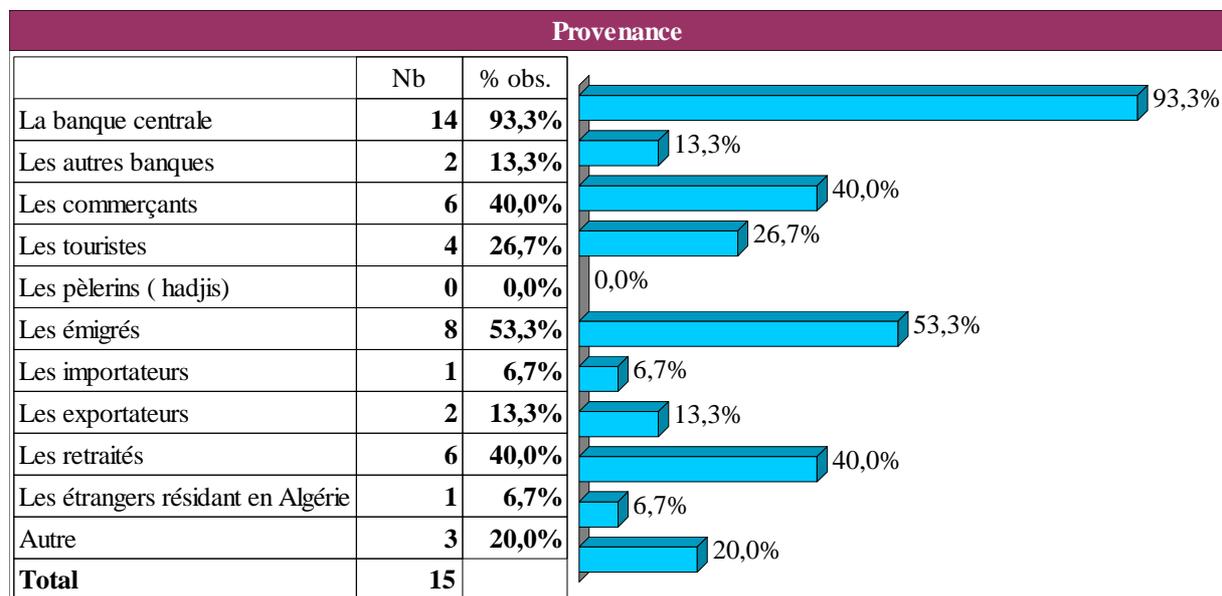
Les banques échangent le plus de devises en période estivale, aussi pendant les vacances d'hiver à 33,3 %. Au printemps et en automne en revanche, l'activité est plus calme avec respectivement 26,7 % et 13,3%.

Ceci est justifié par le fait qu'en été il y a un grand mouvement de touristes et d'émigrés dans le pays, et même les résidents algériens ont besoin de devises pour leurs voyages à l'étranger (que ça soit en été ou en fin d'année).

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 06 : D'où proviennent vos devises (source) ?

Figure N° 06 : Les sources des devises de la banque

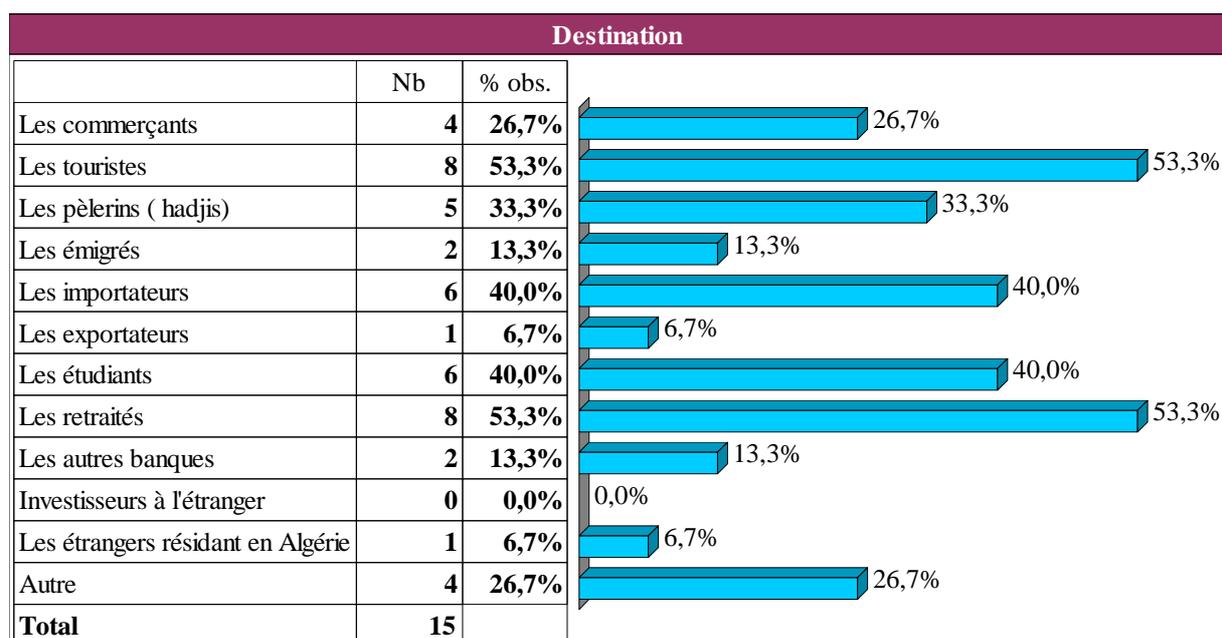


Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Les devises de la banque proviennent en majorité de la banque centrale (banque d'Algérie), elles peuvent provenir aussi des émigrés lors de leur séjour en Algérie, des retraités, des commerçants, des touristes mais elles tirent rarement leur source des exportateurs ou des autres banques.

Question N°07: Quelle est la destination de vos devises (vos clients) ?

Figure N°07 : La destination des devises de la banque



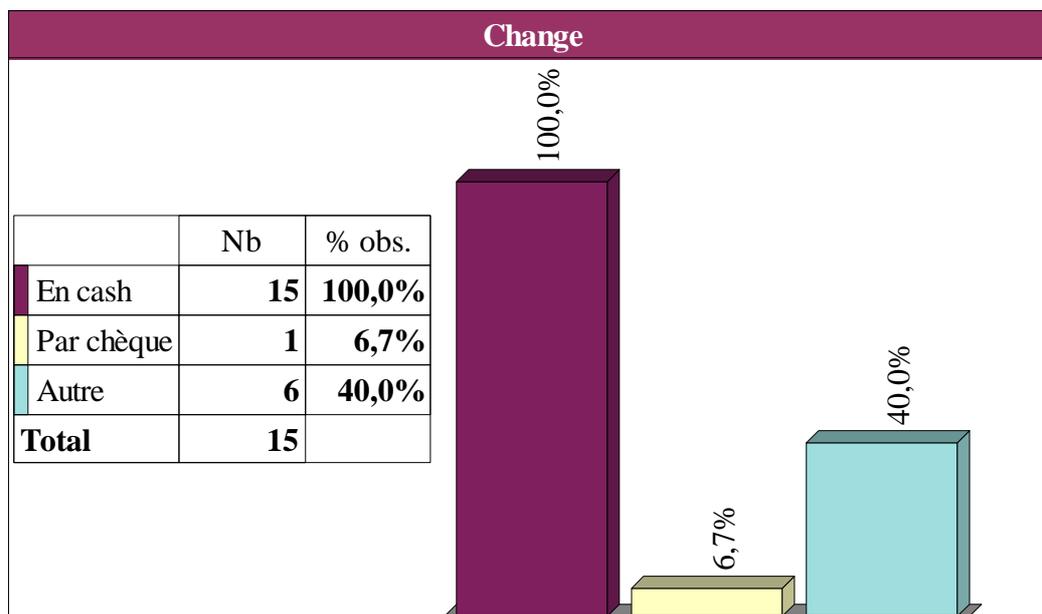
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

En revanche pour ce qui est des clients de la banque, ils représentent les touristes à 53,3 % au même titre que les retraités, ces devises sont aussi destinées aux étudiants et aux importateurs (40 %), aux pèlerins (33,3%) qui ont besoin de devises lors de leur voyage à la Mecque, également aux commerçants et émigrés, aux exportateurs et étrangers résidant en Algérie (6,7 %), elles peuvent aller vers d'autres banques aussi.

Question N° 08 : Comment effectuez-vous votre change ?

Figure N°08 : Le moyen de règlement des transactions effectuées



Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Pour les opérations sur devises effectuées par la banque, elles se font exclusivement en cash, pour des raisons de facilité et à titre exceptionnel par chèque, lorsqu'une personne présente un chèque émis à l'étranger encaissable en Algérie.

Dans ce qui suit sont présentées et interprétées les réponses aux questions de textes ouvertes accordées par les banquiers :

Question N° 09 : Quelles sont les transactions sur devises que vous effectuez ?

D'après les réponses des banquiers, les banques effectuent les transactions sur devises suivantes :

- Les versements, retraits pour les clients qui détiennent des comptes en devises auprès de leur banque ;
- Elles font également l'opération de change manuel qui consiste à acheter et/ou vendre des billets de banque et/ou des chèques de voyage libellés en monnaie étrangère contre remise de

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

la monnaie nationale, elles vendent justement des devises à travers l'accord des allocations touristiques, des frais de mission à l'étranger et des frais de soin à l'étranger.

-En plus de cela, les banques mettent à la disposition de leurs clients des cartes bancaires internationales leur permettant lors de leurs déplacements à l'étranger de retirer leur argent de tous les distributeurs automatiques de billets (DAB) et payer tout achat auprès des commerçants à l'étranger ou en Algérie portant le Logo international, les cartes VISA et les MASTER Card sont les plus utilisées.

-Les banques permettent également le dépôt à terme (DAT) qui est un placement d'argent en devises sur ordre du client (personne physique ou morale) pour une période convenue.

-Enfin, dans le cadre du commerce extérieur, les banques offrent des moyens de financement des transactions commerciales internationales qui sont le crédit documentaire, la remise documentaire et le transfert libre.

Question N°10 : Comment est-ce que le taux de change est fixé ?

Le taux de change n'est pas fixé pour une période indéterminée, il est plutôt administré hebdomadairement par la Banque d'Algérie aux banques commerciales suivant la valeur du dinar algérien et le cours du marché international, les banques reçoivent chaque début de semaine des cotations billets de banque et cours commercial déterminant la valeur du dinar par rapport aux autres monnaies.

Question N° 11: Comment vous réalisez votre gain (bénéfice) ?

En ce qui concerne la question relative aux gains réalisés, les banquiers ont tous confirmé qu'ils percevaient des commissions suite aux opérations de change, aux virements des retraités et aux transferts, par exemple sur les 15 000 DA de l'allocation touristique, la banque prélève 1200 DA.

La différence entre le cours d'achat et le cours de vente constitue une marge bénéficiaire pour la banque, la banque effectue l'achat de la devise au niveau de la Banque d'Algérie, cette dernière vend aux banques avec un taux minoré ce qui leur permet de la revendre à un taux supérieur et réaliser des gains.

Pour ce qui est des comptes particuliers en devises, ils appartiennent à la Banque d'Algérie.

De ce fait, les banques n'ont pas le droit de les toucher.

Des commissions sont également prélevées sur les opérations du commerce extérieur (crédit documentaire, remise documentaire et transferts libres).

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 12: A quels risques êtes vous exposés ?

Dans l'ensemble, les banques sont couvertes contre le risque de change, il est assumé par la Banque d'Algérie. Il y a cependant une possibilité de perte pour la banque quand elle achète les devises à un taux très cher et une dévaluation du dinar va l'obliger à les vendre à un taux bas ce qui ne joue pas en sa faveur, il peut également y avoir une pénurie de devises dans les cas extrêmes.

Des infractions à la régulation bancaire peuvent résulter du fait de l'irrégularité de l'opération de change, de la falsification des documents, de risques opérationnels et de manipulation frauduleuse de monnaies (manipulation d'espèce) qui peuvent engendrer la perte d'agrément.

Question N° 13 : A votre avis, pourquoi les clients ne sollicitent pas beaucoup les banques pour le change ?

D'après les dires des banquiers, la banque n'est pas sollicitée par le client parce que celle-ci n'offre rien pour eux, il y a un manque de disponibilité de la devise, l'allocation touristique est dérisoire, fixée à un montant de 15 000 DA par an depuis 1992 avec un équivalent de 105 euros en 2019 ce qui ne couvre même pas une journée en Europe, pour cela le client se tourne vers une autre source plus avantageuse.

De plus le secteur bancaire est très réglementé soumis à un contrôle minutieux de la Banque d'Algérie, les citoyens ne peuvent pas obtenir de la devise à tort et à travers, ceci est conditionné du fait qu'ils doivent fournir des documents justificatifs.

Question N° 14 : D'après vous, pourquoi le taux de change parallèle est supérieur au taux de change officiel ?

Les banquiers ajoutent et affirment que l'offre de devises est manquante à cause de la réglementation de change, il n'existe pas de libre change. De plus le taux de change parallèle reflète la vraie valeur de l'économie compte tenu que 60 à 70 % de la masse monétaire échappe aux banques.

Le marché informel obéit à la loi de l'offre et de la demande, la demande est supérieure à l'offre ce qui explique la grande différence avec un écart de 90 DA par rapport à la banque.

N'étant pas contrôlé, ce marché laisse libre cours aux activités économiques illégales telles que le blanchiment d'argent et le transfert de fonds illégaux.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

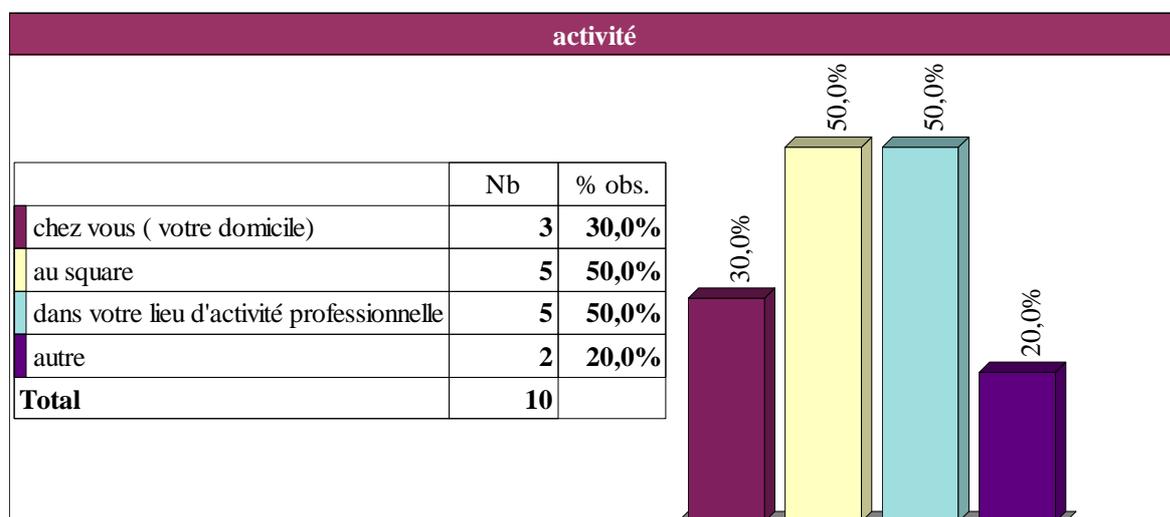
2.2. Interprétation des résultats obtenus auprès des opérateurs informels

Ce questionnaire était destiné aux opérateurs du marché informel situé dans la ville de Béjaïa dont l'échantillon était au nombre de 10. Il leur a été adressé dans la période allant du 15 avril au 30 mai 2019.

Dans ce qui suit sont représentées et interprétées les réponses aux questions fermées à choix multiple accordées par les opérateurs informels :

Question N° 01: Où est-ce que vous effectuez votre activité de change ?

Figure N°09 : Le lieu où effectuent les opérateurs l'activité de change



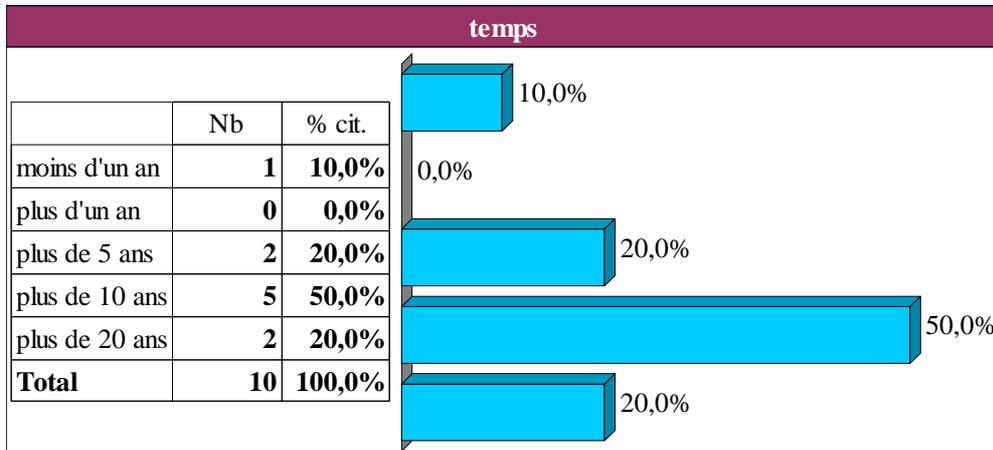
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

D'après la figure N°09, 50% des opérateurs soit 5 d'entre eux exercent leur activité au square ainsi que dans leur lieu d'activité professionnelle, et 30% au niveau de leurs domiciles. En effet, la pratique de cette activité de change des devises dans leurs magasins (kiosque multiservice, menuisier, électroménager, supérette) ou directement chez eux leur permet d'être discrets à l'abri des autorités monétaires. Aussi 20% de ces opérateurs n'hésitent pas à se déplacer pour faire le change hors wilaya ou même en dehors du pays.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 02 : Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

Figure N° 10 : L'expérience des opérateurs dans l'activité de change

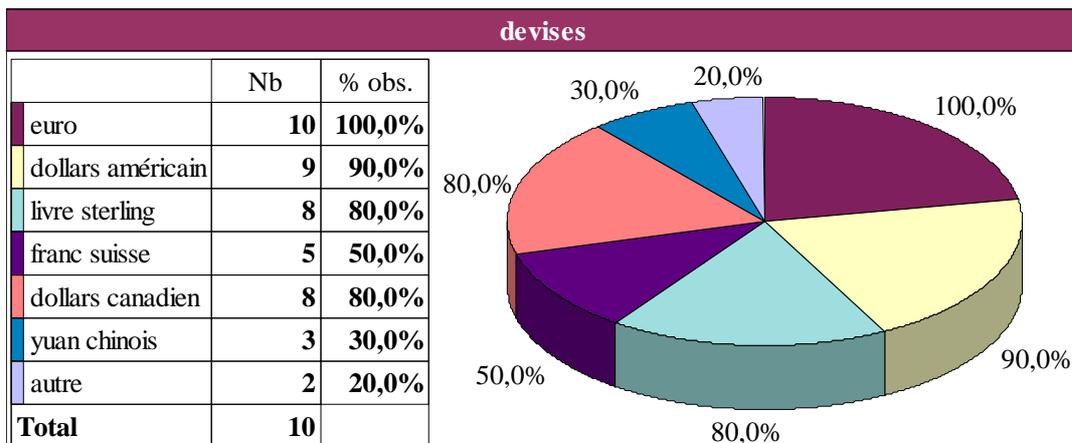


Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Comme le montre la figure ci-dessus, la moitié des opérateurs ont une expérience dans le domaine qui dépasse les dix ans, 2 qui ont une grande expérience de plus de vingt ans, 2 autres qui exercent cette activité depuis plus de 5 ans et seulement un opérateur dont la pratique de cette activité est récente. Nous constatons que la majorité de ces agents jouissent d'une expérience assez importante dans ce domaine, ce qui constitue un facteur favorisant la fidélité de la relation client/opérateur du marché noir.

Question N° 03 : Quelles sont les devises que vous échangez ?

Figure N°11 : Les devises échangées sur le marché parallèle



Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

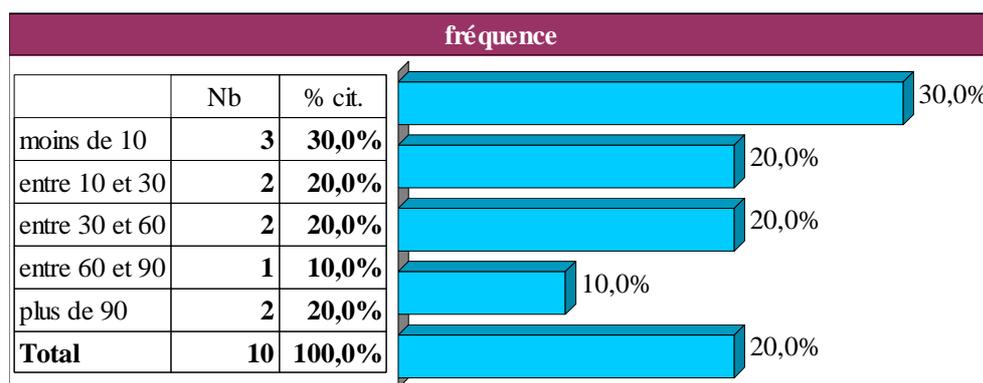
La figure N°11 affirme que sur le marché noir s'échangent toutes les devises nécessaires aux différents besoins de la société sans recourir aux banques, que ce soit pour les

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

importateurs, les exportateurs ou bien les touristes. L'euro reste la devise phare, disponible chez 100% des agents, suivie respectivement du dollar américain, dollar canadien, livre sterling et franc suisse. S'ajoute à cette liste d'autres devises plus rares, toutefois disponibles à la demande, tel que le yuan chinois, le yen japonais, le dinar tunisien et le dirham marocain.

Question N° 04 : Quelle est la fréquence moyenne de vos opérations par jour ?

Figure N° 12: La fréquence moyenne des opérations réalisées par jour



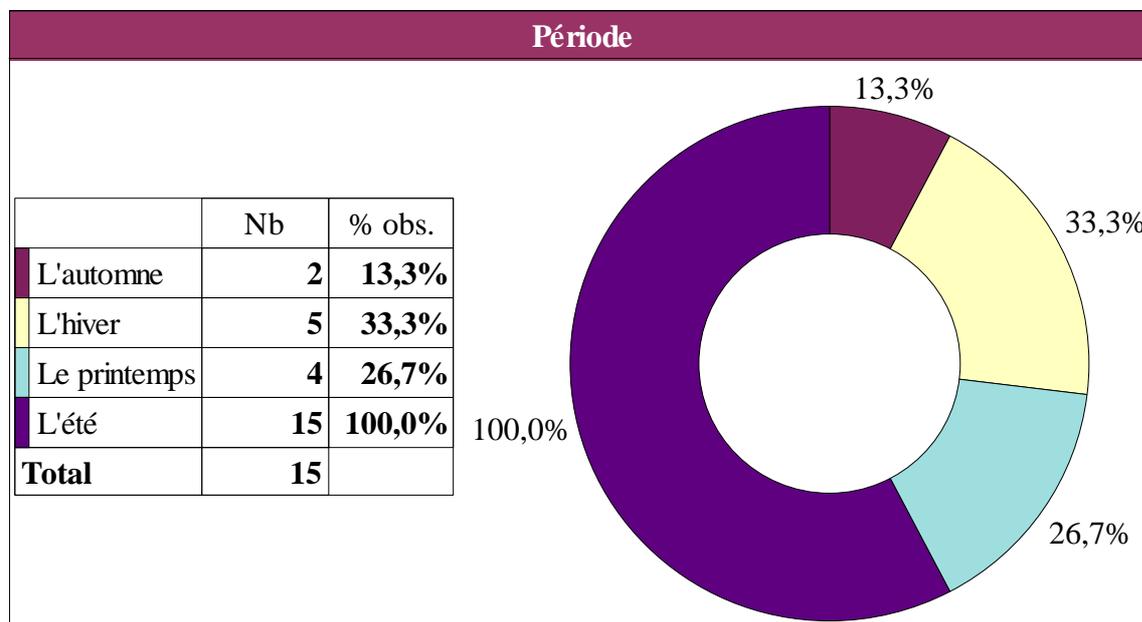
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

D'après les réponses collectées auprès des opérateurs de la commune de Béjaïa, le marché parallèle est un marché florissant sur lequel s'effectuent des transactions allant de 10 à 90 par jour. Le nombre d'opérations est en étroite relation avec l'ancienneté, la réputation et la confiance qu'ont les clients vis-à-vis de l'opérateur.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 05 : A quelles périodes effectuez- vous le plus d'opération ?

Figure N° 13 : Les périodes marquées par le plus d'opérations

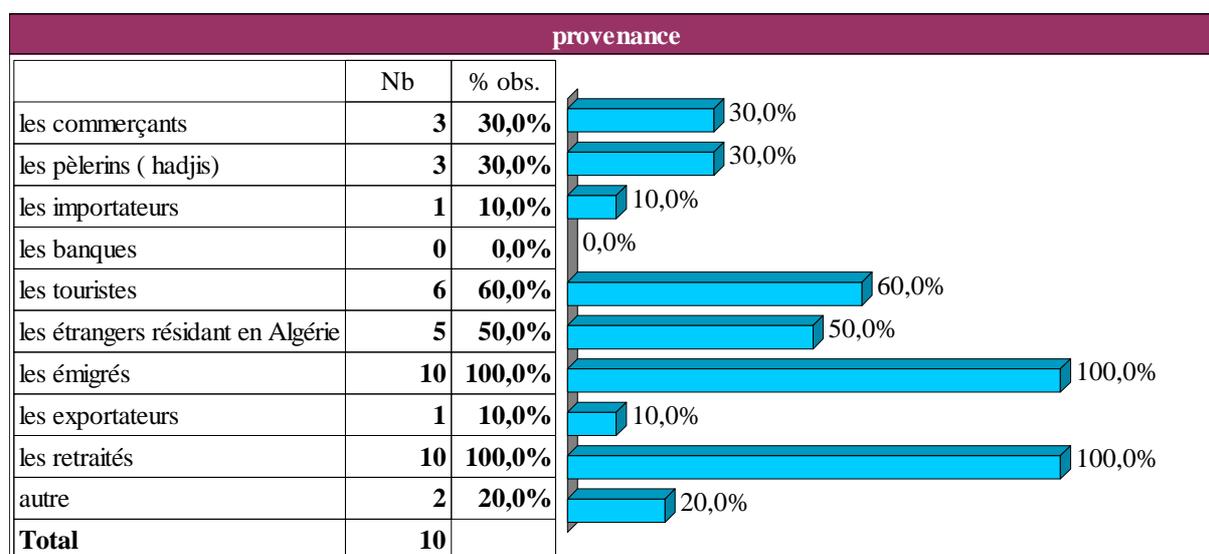


Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Le marché de la devise est dynamique durant toute l'année, mais la période estivale est marquée par une hausse considérable des transactions due à la venue des émigrés au pays, où ils effectuent leurs opérations de change et font augmenter la quantité de devise sur ce dernier.

Question N° 06 : D'où proviennent vos devises (sources) ?

Figure N° 14 : La provenance des devises (source)



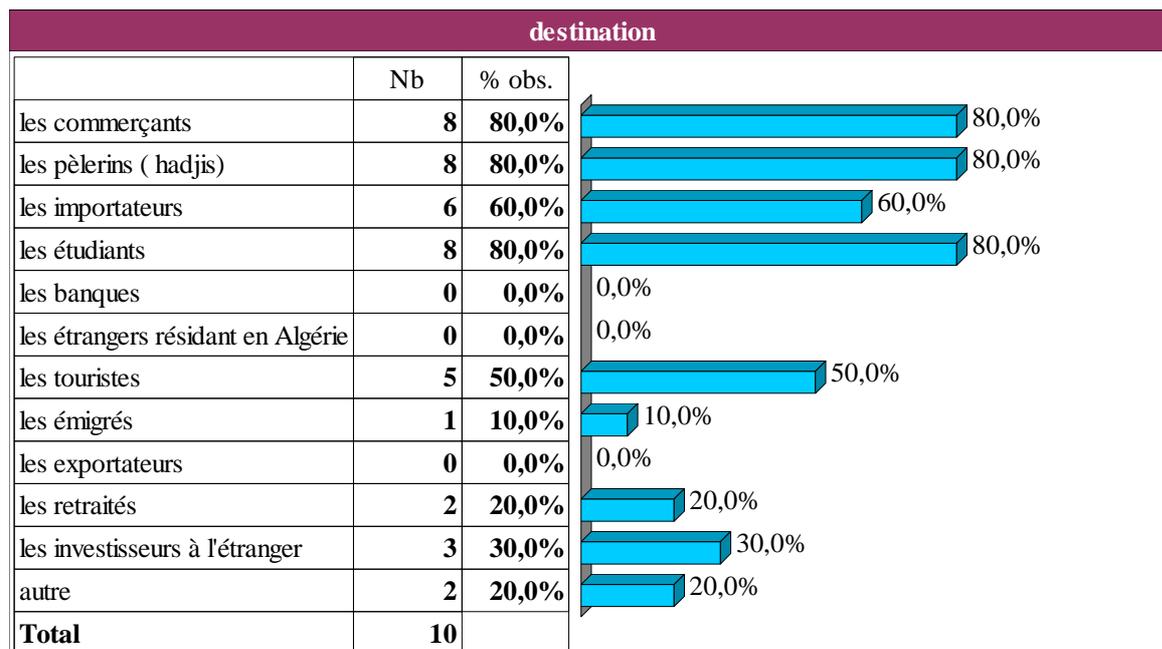
Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Comme précisé sur la figure N°14, tous les opérateurs s’approvisionnent essentiellement des émigrés et des retraités (100%). Leur source peut être aussi les touristes (60%), les étrangers résidant en Algérie (50%), les commerçants (30%) et les pèlerins (30%).

Question N° 07 : Quelle est la destination de vos devises (clients) ?

Figure N° 15: La destination des devises



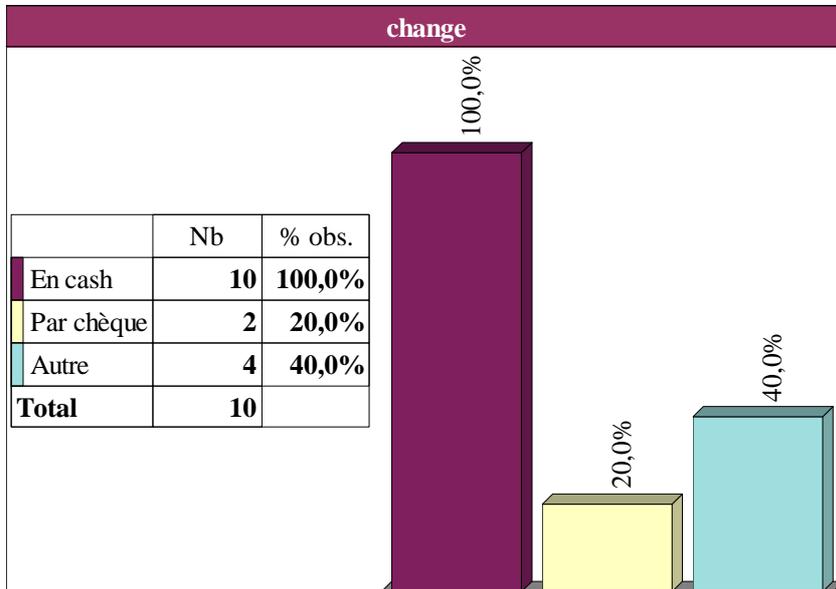
Source : établi par nos soins d’après les données de l’enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Les agents économiques intéressés par l’achat de devises sont pour la majorité les commerçants et les importateurs, qui les utilisent pour s’approvisionner en marchandises ainsi que les pèlerins, les malades et les touristes désirant aller à l’étranger.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 08 : Comment effectuez-vous votre change ?

Figure N° 16 : Le mode de règlement des transactions effectuées



Source : établi par nos soins d'après les données de l'enquête (sorti du logiciel sphinx plus²).

Concernant les moyens de paiement acceptés par les opérateurs, ces derniers préfèrent à l'unanimité (100%) le cash pour des raisons de sécurité (éviter la traçabilité), 40% d'entre eux acceptent aussi le virement de compte à compte et seulement 20% acceptent la rémunération par chèque.

Dans ce qui suit sont présentées et interprétées les réponses aux questions de texte ouvertes accordées par les opérateurs informels :

Question N° 09: Quelles sont vos sources d'information sur les fluctuations du taux de change ?

Les opérateurs de la commune de Béjaïa établissent leur taux de change en fonction du marché situé à Alger qui fonctionne selon l'offre et la demande, c'est pour cela qu'il leur est difficile d'obtenir des informations sur les variations du taux de change, ils se basent uniquement sur leur expérience dans le domaine et prennent en compte les différents événements produits au niveau national et international ainsi que sur les importateurs et acheteurs de leurs devises qui servent de référence et parfois même en se renseignant sur internet.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Question N° 10 : Comment réalisez-vous votre gain (bénéfice) ?

Les cambistes de ce marché réalisent leur gain en prenant une marge bénéficiaire aux environs de dix pour cent (10%) entre le prix d'achat et celui de vente. Néanmoins, ils nous ont expliqué que ce n'est pas toujours un gain, il peut y avoir des périodes où ils vendent au même prix qu'à l'achat ou à perte en raison des fluctuations incessantes des prix des devises.

Question N° 11 : A quels risques êtes vous exposés ?

Les mêmes réponses se répètent chez tous les cambistes, le risque auquel ils sont exposés en premier lieu est le risque du cours de change, c'est-à-dire la chute soudaine du prix de la devise qui peut leur causer des pertes. Ensuite, viennent d'autres risques comme la circulation de faux billets sur le marché, risques d'agressions et de vols ainsi que le risque de saisies soudaines des autorités.

Question N° 12 : A votre avis, pourquoi les clients viennent vers vous alors que les banques effectuent les opérations de change?

Les agents économiques ont tendance à se diriger vers le marché informel en raison de l'inconvertibilité du dinar, qui n'autorise la détention de devises qu'avec une justification préalable. Ajoutons à cela, la faiblesse des allocations touristiques octroyées par la banque, alors que sur le marché parallèle il n'y a pas de limite d'achat, ainsi que l'important taux de change du marché informel qui rapporte plus pour les vendeurs de devises que le taux de change du marché formel.

Question N° 13 : D'après vous, pourquoi le taux de change parallèle est supérieur au taux de change officiel ?

Le taux de change est supérieur sur le marché parallèle parce qu'il est établi selon l'offre et la demande, et cette dernière est caractérisée par une grande importance sur ce marché qui offre plusieurs avantages à ses clients, notamment l'octroi illimité des devises, c'est-à-dire que les clients obtiennent les montants qu'ils souhaitent sans justificatif, ainsi qu'il facilite la fuite fiscale de part la non traçabilité des transactions effectuées sur ce marché.

CHAPITRE III : ANALYSE DU MARCHÉ DE LA DEVISE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE BEJAIA : APPROCHE PAR QUESTIONNAIRE

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons essayé à travers notre échantillon, de décrire la situation du marché algérien de la devise et de mettre en avant les différences existantes dans l'état d'exercice de ses deux compartiments, à travers l'élaboration de deux questionnaires, l'un adressé aux banques, l'autre aux cambistes du marché informel, nous permettant d'examiner de plus près leur situation.

A la lumière des résultats obtenus dans le cadre du présent sondage, il en ressort que le réseau bancaire qui constitue pour la grande part le marché de la devise formel, est soumis à une régulation importante de la part de la Banque d'Algérie auprès de laquelle il s'alimente en grande partie en devises ce qui se répercute négativement sur le dynamisme et la diversité de ce dernier. En effet, la réglementation bancaire concernant la devise semble ne pas être en adéquation avec la réalité économique traduite par le besoin et la demande des agents économiques qui ne cessent d'augmenter, en raison de la perte de confiance en la monnaie nationale et ces derniers ne trouvent pas de contrepartie au niveau des agences bancaires. Cette insuffisance accrue semble être la raison principale qui pousse les agents économiques à poser leur dévolu sur le marché informel qui a des sources diversifiées de devises, leur permettant de combler le vide engendré par le réseau officiel.

C'est dans le but de trouver de réelles solutions à cette problématique constatée à travers notre enquête que nous allons tenter de poser une série de suggestions et de recommandations, en vue de développer le marché algérien de la devise et de diminuer l'afflux vers le marché informel et de restaurer le climat de confiance entre les contreparties.

CONCLUSION GENERALE

Nous ne cessons de parler de la monnaie, étant un actif très important également très complexe, constituant un lien entre l'économie interne du pays et l'économie internationale. Sa valeur est d'une importance catégorique lui donnant une appréciation positive ou négative sur le marché de la devise.

Puisque toute relation économique avec l'étranger exige une opération de change, la monnaie nationale doit être convertie dans la même du pays avec lequel se réalise les transactions. C'est pour cela que la dynamique du taux de change a une forte influence sur la situation économique des pays, et est un outil indispensable pour s'adapter aux conditions extérieures.

L'objectif de notre travail était justement d'analyser le marché algérien de la devise à l'aide de recherches théoriques accompagnées d'une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire.

Nous avons scindé notre travail en trois chapitres distincts, deux traitants des différents aspects théoriques décrivant le marché de change en général, les principaux concepts du taux de change et l'évolution du marché algérien de la devise en particulier. Un troisième chapitre consacré à l'analyse des résultats de l'enquête de terrain afin de répondre à la question autour de laquelle est érigé ce mémoire.

Après avoir mené notre enquête auprès des opérateurs formels et informels du marché de la devise au niveau de la commune de Bejaïa et en réponse à notre problématique de recherche relative aux caractéristiques du marché algérien de la devise et ses principaux aspects, nous pouvons faire plusieurs constatations. Ce marché est caractérisé par une dichotomie dans le sens où l'un est un marché officiel (marché interbancaire de change) légal, déclaré et réglementé et un marché informel (marché parallèle ou marché noir) illégal, non réglementé mais tacitement reconnu.

Sur le marché interbancaire, le taux de change est déterminé suivant les fondamentaux de l'économie selon des fondements théoriques très connues telles que, la théorie de la parité du pouvoir d'achat, de la parité des taux d'intérêt et de la balance des paiements associés à la règle élémentaire de l'offre et de la demande des devises.

Ce marché est caractérisé par une politique de change restrictive représentée par une inconvertibilité de la monnaie nationale et une réglementation d'échange de devise sévère,

CONCLUSION GENERALE

dans l'optique d'éviter les risques liés à sa convertibilité, notamment les fuites de capitaux, le blanchiment d'argent et le transfert de fonds illégaux, causant une forte dépréciation du dinar mettant l'économie du pays en péril.

Cette politique adoptée dans le but de protéger l'économie a eu des conséquences non souhaitées. À l'inverse de la disparition définitive des risques précédemment cités, il y a eu l'émergence d'un autre marché, parallèle, libéralisé des dictâtes de la Banque d'Algérie, sur lequel le taux de change est soumis uniquement à la loi de l'offre et de la demande laquelle est supérieure à celle existante sur le marché officiel, justifiant le taux de change beaucoup plus élevé de celui-ci.

Ce marché informel domine l'économie et y contribue pleinement, il représente la vraie valeur du dinar, tout le monde sans exception s'y dirige sans qu'il soit reconnu officiellement et légalisé, c'est un secret connu de tous.

D'une part, la réglementation bancaire en matière de change est rigoureuse et rigide, les citoyens y sont confrontés à beaucoup de contraintes, se retrouvant dans l'obligation de justifier leur demande de devises par des documents déterminant leur utilisation, la vente des devises est réduite à l'allocation touristique, aux frais de mission et de soin à l'étranger pour des montants dérisoires et une autorisation de la Banque d'Algérie avant le transfert de devises à l'étranger pour le paiement de certains frais tels que la scolarité à l'étranger ou toutes autres dépenses est exigée.

D'autre part, le marché parallèle est non réglementé, vers lequel se tourne la majorité des agents économiques pour les nombreux avantages qu'il leur procure notamment, la liberté d'acheter et de vendre les montants désirés grâce à un accès illimité aux devises répondant à leur demande. De plus, ce marché leur permet de réaliser des profits par des taux différentiels intéressants.

Pour remédier à cette situation de déséquilibre et réduire le poids du marché noir, nous nous permettons de proposer un ensemble de recommandations qui devraient être prises en compte par le système bancaire algérien et les autorités du pays en revoyant la politique monétaire et la réglementation bancaire relative au change, instaurant un contrôle moins stricte qui permettrait un accès plus facile aux devises à savoir :

- Accorder aux citoyens une allocation touristique plus importante ;
- Autoriser et inciter les agences de voyage à recourir aux banques pour leurs opérations de change ;

CONCLUSION GENERALE

- Convertir les pensions des retraités en provenance de l'étranger directement en dinars au niveau des banques, ce qui permettrait de moins recourir au change sur le marché informel ;
- Garantir un assouplissement de la fiscalité assimilée à une tarification douanière moins exigeante ;
- Réactiver les bureaux de change de manière à ce qu'ils soient plus favorables avec des taux plus intéressants.
- Nous ajoutons que toutes ces recommandations doivent être impérativement suivies d'un paramètre essentiel qui est la diversification de la production nationale dans le but d'augmenter les recettes régulières des devises étrangères à travers les exportations.

Le marché informel a ancré des racines très profondes dans l'économie algérienne et ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Toutefois, en mettant en place ces recommandations, les agents économiques retrouveront une confiance vis-à-vis du marché de la devise et celui-ci connaîtra un élargissement de part l'intégration de nouveaux acteurs, réduisant la liquidité monétaire en circulation informelle et augmentant l'épargne bancaire en devises étrangères, ce qui permettrait de réduire l'important écart existant entre ces deux marchés tout en étant compatible avec une économie de marché.

Tout cela montre l'ancrage de la sphère informelle dans le marché algérien de la devise d'une part et la rigidité du marché interbancaire de change d'autre part, la réduction de cet écart nécessite le développement du secteur formel

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- **ALLEGRET J.P.** (2008), *Monnaie, finance et mondialisation*, 3^{ème} édition Vuibert, Paris.
- **BERNIER B. SIMON Y.** (2007), *initiation à la macroéconomie*, 9^{ème} édition DUNOD, Berlin.
- **BRUCKERT X., MARTAU D. et TANG D.** (1989), *le marché des changes et la zone franc*, 1^{ère} édition EDICEF/AUPELF, Paris.
- **DOHNI L. et HAINAUT C.** (2004), *les taux de change déterminants, opportunités et risques*, préface de BOURGUINAT H., édition de boeck, Bruxelles.
- **EITEMAN D., STONEHILL A. et MOFFETT M.** (2004), *Gestion et finance internationale*, 10^{ème} édition Pearson Education, France.
- **FONTAINE P.** (2011), *marchés des changes*, 2^{ème} édition PEARSON, Paris.
- **GUILLOCHON B.KAWECKI A.** (2006), *économie internationale, commerce et macroéconomie*, 5^{ème} édition DUNOD, Paris.
- **HENNI A.** (1991), *essai sur l'économie parallèle*, édition Enag.
- **LAHRACHE-REUIL A.** (1999), *les régimes de change*, édition LA DECOUVERTE, collection REPÈRES, Paris.
- **MONDHER C.** (2004), *les taux de change*, 18^{ème} édition la Fayette, Paris.
- **PLIHON D.** (2001), *les taux de change*, 3^{ème} édition LA DECOUVERTE, collection REPÈRES, Paris.

Articles de revues

- **BENBOUZIANE M.BENHABIB A. et ZIANI T.** (2005), « marché de change informel et mésalignement: le cas du dinar algérien », *les cahiers du mecas*, vol 01, N°01, université de Tlemcen.
- **BENBOUZID M.** (1999), « réseaux financiers et marchés parallèles de devises. Des algériens dans l'économie informelle », *revue européenne des migrations internationales*, Vol 15 N°02, Poitiers.
- **CHAKER A. SASSIH.** (2005), « régime de change et croissance économique : une investigation empirique », *revue ÉCONOMIE INTERNATIONALE*, Vol 2005/4, N° 104.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **DUTTAGUPTA R. FERNANDEZ G. et KARACADAG C.** (2006), « Moving to a Flexible Exchange Rate: How, When , and How Fast ? », *INTERNATIONAL MONETARY FUND*, 9 janvier 2006, Washington.
- **GENDOUI B.** (2008), « le marché des changes : entre l'officiel et l'informel », *revue campus N°11*, université MOULOUD Mammeri, TIZI OUZOU.
- **MACDONALD R. et TAYLOR M. P.** (1992), «Exchange Rate Economics A Survey », *IMF Staf Papers* Vol 39, N°01, mars 1992, Angleterre.
- **REZOUALI A.** (2004), «A la bourse du Port Saïd (Alger) », *journal el watan*, dimanche 13 juin 2004, Alger.
- **LYES B.** (2016), « Plus de 5 milliards de dollars en circulation au Square Port Saïd », *journal algerie-eco* ,26 octobre 2016 , Alger.

Mémoires et thèses

- **BENYOUSSEF F.** (2006), *La Politique de change en Algérie avec référence à l'Albanie*, mémoire de Magister, université d'Alger.
- **DJERADA D. AZIZOU H.** (2018), *les aspects informels du marché de la devise en Algérie : enquête auprès des opérateurs du marché noir dans le cas de la région de TAZMALT*, mémoire de Master, Université de Béjaïa.
- **SAFSAF N.** (2007), *Essai de détermination du taux de change réel d'équilibre du dinar Algérien*, mémoire de magister, université de Béjaïa.

Rapports

- Rapport annuel de la Banque d'Algérie (2007).
- Rapports annuels de la Banque d'Algérie, 2006 à 2017.

Quelques sites internet

- <https://tauxdechange-euro.fr/>
- <https://www.bank-of-algeria.dz/html/marcheint1.htm>
- https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/regimedechange_2000_2018.pdf.
- <https://www.algerie-eco.com/2016/10/26/plus-de-5-milliards-de-dollars-circulation-square-port-said/>
- <http://kassaman.com/2014/12/marche-de-la-devise-en-algerie-un-univers-parallele.html>
- <https://algeriepart.com/2018/07/21/decryptage-euro-a-215-da-dinar-algerien-ne-sarrete-de-chuter/>-<https://www.algerie-eco.com/2016/10/26/plus-de-5-milliards-de-dollars-circulation-square-port-said/>

Université A. Mira de Béjaïa
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
DESTINE AUX BANQUES

Mémoire de Master sur le thème :

**« LE MARCHÉ ALGERIEN DE LA DEVISE ET LA FORMATION DU TAUX DE CHANGE
DU DINAR :ENQUETE AUPRES DES OPERATEURS FORMELS ET INFORMELS DE LA
COMMUNE DE BEJAÏA »**

Réalisé par les étudiantes

TEBBANE Amanda

TERCHOUN Cherifa Lyza

Madame, Monsieur ;

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master en Sciences Économiques, nous mettons entre vos mains ce questionnaire auquel nous vous prions de bien vouloir répondre. Toutes les réponses que vous fournirez demeureront fermement confidentielles et cela pour un objet strictement académique et anonyme et nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Année universitaire : 2018/2019

Questionnaire

Partie 01 : Caractéristiques de la banque

Nom de la banque.....

Votre activité principale.....

Votre banque est :

- Privée
- Publique

Partie 02 : Opérations de change

1-Effectuez-vous des opérations sur devises ?

- Oui
- Non

2 -Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

- Depuis la création de la banque
- Après une période
- Autre

.....
.....

3-Quelles sont les devises que vous échangez ?

- Euro « EUR » Franc suisse « CHF » Dollar Canadien « CAD »
- Dollar American « USD » Yuan chinois « YUAN»
- Livre sterling « GBP »
- Autre.....

.....
.....

4- Quelle est la fréquence moyenne de vos opérations de change par jour ?

- Moins de 10 Entre 10 et 30
- Entre 30 et 60 Entre 60 et 90
- Plus que 90

5- A quelle période effectuez-vous le plus d'opérations ?

- L'automne
- L'hiver
- Le printemps
- L'été

6- D'où proviennent vos devises (source) ?

- La banque centrale
- Les autres banques
- Les commerçants
- Les touristes
- Les pèlerins (hadjis)
- Les émigrés
- Les importateurs
- Les exportateurs
- Les retraités
- Les étrangers résidant en Algérie
- Autre

.....
.....

7- Quelle est la destination de vos devises (vos clients) ?

- Les commerçants
- Les touristes
- Les pèlerins (hadjis)
- Les émigrés
- Les importateurs
- Les exportateurs
- Les étudiants
- Les retraités
- Les autres banques
- Investisseurs à l'étranger
- Les étrangers résidant en Algérie
- Autre

.....
.....

8-Pour quel motif ces devises sont- elles utilisées par vos clients ?

- A titre personnel
- Pour le compte d'une activité
- Autre

9 -Comment effectuez-vous votre change ?

- En cash
- Par chèque

Autre

.....
.....

10- Qui est-ce qui fixe le taux de change ?

Votre propre banque

La banque centrale

Le client

L'offre et la demande

Autre.....

11-Quelle est la proportion de devise que vous couvrez auprès de vos clients ?

100%

50%

Moins de 50%

Autre.....

12-Quelles sont les transactions sur devises que vous effectuez ?

.....
.....
.....
.....
.....

13-Comment est-ce que le taux de change est fixé ?

.....
.....
.....

14-Comment vous réalisez votre gain (bénéfice) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

15-A quels risques êtes vous exposés ?

.....
.....
.....
.....

16-A votre avis, pourquoi les clients ne sollicitent pas beaucoup les banques pour le change ?

.....
.....
.....
.....

17-D'après vous, pourquoi le taux de change parallèle est supérieur au taux de change officiel ?

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Université A. Mira de Béjaïa
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques



QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DESTINE AUX **OPERATEURS INFORMELS**

Mémoire de Master sur le thème :

**« LE MARCHÉ ALGERIEN DE LA DEVISE ET LA FORMATION DU TAUX DE CHANGE
DU DINAR :ENQUETE AUPRES DES OPERATEURS FORMELS ET INFORMELS DE LA
COMMUNE DE BEJAÏA »**

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master en Sciences Économiques, nous mettons entre vos mains ce questionnaire auquel nous vous prions de bien vouloir répondre.

Toutes les réponses que vous fournirez demeureront fermement confidentielles et cela pour un objet strictement académique et anonyme et nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Questionnaire

Question 01 : Où est-ce que vous effectuez votre activité de change ?

Chez vous (votre domicile)

Au Square.....

Dans votre lieu d'activité professionnelle...

Autre

Question 02 : Depuis combien de temps exercez vous cette activité ?

Moins d'un an Plus d'un an

Plus de 5ans Plus de 10 ans

Plus de 20 ans

Question 03 : Quelles sont les devises que vous échangez ?

Euro « EUR » Franc suisse « CHF »

Dollars Américain « USD » Dollar Canadien « CAD »

Livre sterling « GBP » Yuan chinois « YUAN »

Autre.....
.....

Question 04 : Quelle est la fréquence moyenne de vos opérations par jour ?

Moins de 10 Entre 10 et 30

Entre 30 et 60 Entre 60 et 90

Plus de 90

Question 05 : A quelle période effectuez-vous le plus d'opérations ?

L'automne L'hiver

Le printemps L'été

Question 06: D'où proviennent vos devises (source) ?

Les commerçants Les touristes

Les pèlerins (hadjs) Les émigrés

Les importateurs Les exportateurs

Les banques Les retraités

Les étrangers résidant en Algérie

Autre

.....
.....

Question 07: Quelle est la destination de vos devises (vos clients) ?

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------|
| Les commerçants | <input type="radio"/> | Les touristes | <input type="radio"/> |
| Les pèlerins (hadjs) | <input type="radio"/> | Les émigrés | <input type="radio"/> |
| Les importateurs | <input type="radio"/> | Les exportateurs | <input type="radio"/> |
| Les étudiants | <input type="radio"/> | Les retraités | <input type="radio"/> |
| Les banques | <input type="radio"/> | Investisseurs à l'étranger | <input type="radio"/> |
| Les étrangers résidant en Algérie | <input type="radio"/> | | |

Autre

.....
.....

Question 08: Pour quel motif ces devises sont- elles utilisées par vos clients ?

- A titre personnel
- Pour le compte d'une activité

Autre

.....
.....

Question 09 : Comment effectuez-vous votre change ?

- En cash
- Par chèque

Autre

.....
.....

Question 10 : Quelles sont vos sources d'information sur les fluctuations du taux de change ?

- | | | | |
|---------------------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
| Les banques | <input type="radio"/> | Les médias | <input type="radio"/> |
| Les autres opérateurs informels | <input type="radio"/> | Les importateurs | <input type="radio"/> |

Autres

.....
.....

Question 11 : Qui vous informe sur les variations futures des cours de change ?

Les importateurs

Les autres opérateurs informels

Vos clients

Impossible

Autre

Question 12 : Comment vous réalisez votre gain (bénéfice) ?

.....
.....
.....
.....

Question 13 : A quels risques êtes vous exposés ?

.....
.....
.....
.....

Question 14 : A votre avis, pourquoi les clients viennent vers vous alors que les banques effectuent les opérations de change ?

.....
.....
.....
.....

Question 15 : D'après vous, pourquoi le taux de change parallèle est supérieur au taux de change officiel ?

.....
.....
.....
.....

Informations personnelles sur l'opérateur

Nom de l'opérateur :

Adresse « ville, wilaya»:

Genre : Homme **Femme**

Age :

Profession officielle :

Nombre d'années d'activité de change :

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des graphes

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre I : Les concepts et fondements théoriques du marché de change

Introduction.....04

Section 01 : Revue de la littérature sur le marché de change.....04

1.1. Présentation du marché de change.....04

1.2. Les intervenants du marché de change.....05

1.2.1. La banque centrale.....05

1.2.2. Les banques commerciales et d'investissement.....06

1.2.3. Les courtiers.....06

1.2.4. Les investisseurs financiers.....06

1.2.5. La clientèle privée.....07

1.3. Les comportements des acteurs sur le marché des changes.....07

1.3.1. La couverture.....07

1.3.2. L'arbitrage.....07

1.3.3. La spéculation.....08

1.4. Les opérations sur le marché de change.....08

1.4.1. Les opérations traditionnelles.....08

1.4.1.1. Les opérations au comptant.....	09
1.4.1.2. Les opérations à terme.....	09
1.4.2. Les opérations sur produits dérivés.....	09
1.4.2.1. Les contrats à terme (currency futures).....	09
1.4.2.2. Les contrats d'échange de devises (swaps).....	10
1.4.2.3. L'option de change.....	10
Section 02 : Généralités sur le taux de change.....	10
2.1. Définition du taux de change.....	10
2.2. Les différentes mesures du taux de change.....	11
2.2.1. Cotation acheteur /vendeur.....	11
2.2.2. Cotation au certain et à l'incertain.....	11
2.2.3. Cotations directes et croisées.....	11
2.2.4. Cours de change nominal et réel.....	11
2.2.5. Cours bilatéral et effectif.....	11
2.2.6. Appréciation, réévaluation, dépréciation, dévaluation.....	12
2.3. Les différents régimes de change.....	12
2.3.1. Le régime de change fixe.....	13
2.3.2. Le régime de change flexible (flottant).....	13
2.3.2.1. Le régime de flottement pur.....	14
2.3.2.2. Le régime de flottement impur.....	14
2.3.3. Le régime de change intermédiaire.....	14
2.3.3.1. Le régime de parité glissante (<i>cawlingpeg</i>).....	15
2.3.3.2. Le flottement géré.....	15
2.4. Déterminants du taux de change.....	15
2.4.1. La théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA)	15
2.4.2. La théorie de la balance des paiements.....	16
2.4.3. La théorie de la parité des taux d'intérêt (TPTI).....	16
Conclusion.....	17

Chapitre II : Le marché algérien de la devise

Introduction.....	18
Section 01 : Les étapes historiques de la politique de change en Algérie.....	18
1.1.De 1962 à 1970.....	18
1.2.De 1971 à 1988.....	19
1.3.De 1989 à 1994.....	20
1.4.De 1995 à 2014.....	21
1.5. De 2014 à nos jours.....	23
Section 02 : Les marchés de change en Algérie.....	24
2.1. Le marché de change officiel.....	24
2.1.1. Les opérations du marché interbancaire de change.....	25
2.1.2. Offre et demande de devises sur le marché interbancaire de change.....	25
2.1.3. Les compartiments du marché interbancaire de change.....	26
2.1.3.1. Le marché interbancaire de change au comptant (spot market).....	26
2.1.3.2. Le marché interbancaire de change à terme (forwardmarket).....	26
2.1.4. La surveillance du marché interbancaire de change.....	26
2.1.5. La réglementation de change.....	27
2.2. Le marché de change parallèle.....	28
2.2.1. Les facteurs favorisant l'émergence du marché parallèle.....	29
2.2.2. Déroulement de l'opération de change sur le marché parallèle.....	30
2.2.3. Evolution du marché de change informel.....	32
2.2.4. Comparaison entre le marché officiel et le marché parallèle.....	32
Conclusion.....	34

Chapitre III : analyse du marché de la devise au niveau de la commune de Béjaïa : approche par questionnaire

Introduction.....	35
Section 01 : Méthodologie et présentation de l'enquête par questionnaire.....	35
1.1 Présentation générale de l'enquête.....	35

1.2. Condition de la réalisation de l'enquête.....	35
1.3. Présentation et contenu des questionnaires d'enquête.....	36
Section 02 : Analyse des résultats du questionnaire.....	36
2.1. Interprétation des résultats obtenus auprès des opérateurs formels.....	36
2.2. Interprétation des résultats obtenus auprès des opérateurs informels.....	45
Conclusion.....	52
Conclusion générale.....	53
Références bibliographiques.....	56
Annexes.....	58
Table des matières.....	68
Résumé	

Résumé

Nous souhaiterions, à travers ce travail de recherche, traiter la problématique suivante: Quelles sont les spécificités et les principaux aspects du marché algérien de la devise en général et dans le cas de la commune de Béjaïa en particulier ? Afin de répondre à cette dernière, nous avons effectué une étude sur le terrain par le biais de deux questionnaires distincts, l'un est destiné aux opérateurs formels représentés par les banques, l'autre aux opérateurs du marché noir de la devise au niveau de la commune de Béjaïa. Nos résultats montrent que le marché algérien de la devise se caractérise par la coexistence de deux marchés, l'un est officiel, réglementé et déclaré mais qui ne rassasie pas la demande en devises des agents économiques. L'autre est un marché parallèle dont le rôle majeur est de satisfaire cette demande qui ne cesse d'accroître.

Mots clés : marché de la devise, questionnaire, coexistence, marché officiel, marché parallèle.

ملخص

نود ، من خلال هذا العمل البحثي ، التعامل مع الإشكالية التالية: ما هي الخصائص والجوانب الرئيسية للسوق الجزائري للعملة بشكل عام وفي حالة بلدية بجاية بشكل خاص؟ من أجل الرد على هذه الأخيرة ، أجرينا دراسة ميدانية من خلال استبيانين منفصلين، أحدهما للمشغلين الرسميين الذين تمثلهم البنوك ، والآخر لمشغلي السوق السوداء للعملة على مستوى بلدية بجاية. تظهر نتائجنا أن سوق العملات الجزائرية يتميز بالتعايش بين سوقين، أحدهما رسمي ومنظم ومعلن ولكنه لا يلبي الطلب للعملات الأجنبية من الوكلاء الاقتصاديين. الآخر سوق مواز يكون دوره الرئيسي هو تلبية هذا الطلب المتزايد باستمرار.

الكلمات المفتاحية: سوق العملات ، الاستبيان ، التعايش، السوق الرسمي ، السوق الموازي

Abstract

We would like, through this research work, to deal with the following problematic: What are the specificities and the main aspects of the algerian currency market in general and in the case of Bejaia's municipality in particular ? In order to find an answer to this question, we conducted a field study through two separate questionnaires, one for the formal operators represented by the banks and the other one for the black currency market operators at Bejaia's municipality. Our results show that the algerian currency market is characterized by the coexistence of two currency's markets, one is official, regulated and declared but which does not satisfy the foreign exchange demand of the economic agents. The other one is a parallel market whose major role is to satisfy this growing demand.

Keywords: currency market, questionnaire, coexistence, official market, parallel market.